

Izâloul Djahlii

OU

CE QUI DISSIPE L'IGNORANCE

Par

Baye Abdoulaye Sylla (R.T.A.)



REVISION - TRADUCTION - COMMENTAIRES :

Mouhammadou Diop
Maître en Droit

ANNEE 1999

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
 اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِهِ وَصَحْبِهِ وَسَلِّمْ

- | | | |
|---|---|---|
| ١ | بِسْمِ اللَّهِ وَشُكْرِ اللَّهِ
ثُمَّ الصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ
الْمُصْطَفَى الْمُكَرَّمِ
مَا دَامَ الْخَطُّ عَلَى آلِ | تَحِيَّ قُلُوبُ أَهْلِ اللَّهِ
مُلَازِمًا عَلَى الرَّسُولِ
مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ
لِرُوحِ الْمَعْفُوفِ سُجَّدًا |
| ٢ | ثُمَّ الصَّدِيقِ وَعُمَرُ
ثُمَّ الْبَثُولِ وَالْحَسَنِ
هُوَ الْمَرْجَانُ الْمُسَمَّى | ثُمَّ عُثْمَانَ وَسَيْفِ اللَّهِ
حُسَيْنِ فَارِسِ الْأَبْطَالِ
الصَّائِرِ عِنْدَ أَهْلِ اللَّهِ |
| ٣ | سَمَّاهُ يَوْمَ كَرِيْلَا
مِنْ قَوْمِهِ مَعَ الْكُفَّارِ
رَكِبَ مِنْ خَيْمَتِهِ | لِأَجْلِ قَلَّةِ الرِّجَالِ
وَاخْتَارَ فِيهِ لِقَاءَ اللَّهِ
يَشْرَبُ مَاءَ زَنْجَبِيلٍ |
| ٤ | تُعَزِّيهِ الْأَنْبِيَاءُ فِي
ثُمَّ أَصْحَابُهُ الْأَخْيَارِ
وَمَنْ بَكَى لِيَوْمِهِمْ | جَنَّةٍ وَرُسُلِ اللَّهِ
شَرَابُهُمْ مِنْ سَلْسِيلٍ
قَصْدًا بِهِ لَوَجْهِ اللَّهِ |
| ٥ | وَجُمْلَةُ الْخَلْقِ طَرًّا | لِمَنْ بِطَاعَةٍ حَصَلُ |

DE PAR LE NOM DE DIEU, LE CLEMENT, LE MISERICORDIEUX

1. C'est par le souvenir du Nom de Dieu et par les actions de grâce, que vivent les coeurs des Partisans de Dieu ¹.
Que les Bénédictions et La Paix de Dieu soient inséparables ² du Messager,
2. - l'Elu et le Noble Mouhammad, le Messager de Dieu,
tant que l'écriture sera consignée dans le Livre Bien Gardé ;
3. - ainsi que sur le Véridique (*Abou Bakr*), sur *Oumar*, *Ousmane* et (*Alioune*) l'épée de Dieu ;
sur la Vierge (*Fatima*), *Al Hassan* et *Al Housseyn*, le Chevalier des Braves.
4. - C'est lui le Corail surnommé, le patient auprès des Partisans de Dieu,
il a été ainsi surnommé, le jour de Karbala, vu le petit nombre de ses hommes.
5. - Il partit de son peuple combattre contre les mécréants,
choisissant d'aller à la rencontre de Dieu.
Il enfourcha son cheval de sa tente pour aller boire l'eau de *Gingembre* ³.
6. - Les Prophètes lui présentent leurs condoléances au Paradis, ainsi que les Envoyés de Dieu.
Puis Bénédictions et Paix de Dieu sur ses Compagnons choisis - leur boisson est puisée de la source de *Salsabil* ⁴,
7. - ainsi que sur quiconque pleure à cause de ce jour, pour l'amour de Dieu,
et sur l'ensemble des créatures parvenant à Dieu par l'obéissance.

1 : **Partisans de Dieu** : Ahloul Lâhi, littéralement les gens de Dieu. Le nom convient parfaitement aux Layénés, eux qui ont abandonné leurs noms de famille pour adopter le nom de LAYE (Allah), se considérant tous comme des serviteurs de Dieu, égaux en tout, sans distinction d'ethnie, de castes ou de groupe social. Libasse NIANG (RTA - 1904 - 1944) chante

*Subhaana maa ko yéénéwoon
Nu boole xol yi ndax nu man,
di jéém a roy ñi jituwoon
te aw ci yoon Muhammadoo*

: Pureté à Dieu, j'aurais vraiment souhaité,
: que nous ressemblions nos coeurs,
: pour prendre exemple sur les anciens,
: et emprunter la voie tracée par Mouhammad

*Lu fiy jullit nu bokk Ndey
Da gaan ci Buur bi leeri pééy
Ndax Buur jubal sunub ligééy
ci làmp leeri Muhammadoo*

: Que tous les musulmans s'entendent,
: Recherchent auprès du Seigneur la lumière des cieux,
: pour qu' Il guide notre travail,
: par la lumière de la lampe de Mouhammad.

*Yonnent yi wootewoon li laahi
dakhantalees na leen ci laahi,
Ku dee te doo "aduuwu" laahi,
di Abdalaahi Muhammadoo.*

: Tous les Prophètes qui avaient appelé vers Dieu,
: ont été nommés par le nom de LAYE,
: et quiconque meurt sans être ennemi de Dieu,
: est nécessairement Serviteur de Dieu, Ô Mouhammad.

On les désigne parfois aussi par le terme de Hisboul Lâhi (Parti de Dieu, voir le livre de Al Khourtoubi, At Taz kira).

2 : **Inséparables** : littéralement collés.

3 : **Gingembre** : En wolof on dit Djindjer (voir au Verset 17 de la Sourate 76, l'Homme).

4 : **Salsabil** : C'est l'une des sources du Paradis. (voir Verset 18 de la Sourate 76, l'Homme).

الباب الأول :

فِيمَا رَوَاهُ الْأَوَّلِيُّ وَالْعَامَّةُ
قَبْلَ ظُهُورِ الْمَهْدِيِّ الْمُتَنْتِظَرِ عَلَيْهِ السَّلَامُ

- | | | |
|-------------------------------|----|----------------------------------|
| يَا جَاهِلِي بِأَمْرِنَا | ٨ | أَنَا الْإِسَامُ عَبْدُ اللَّهِ |
| سِرَاجُ أَهْلِ وَقْتِهِ | | لِمَنْ بَوَّضَ لَهُ نَزْلُ |
| حَصَلْتُ فِي هَذَا الْكِتَابِ | ٩ | حُجُبًا بِهِ لِأَهْلِ اللَّهِ |
| حِصْنًا رَفِيعًا دَاحِلًا | | بِهِ النَّبَاةُ قَدْ حَصَلَ |
| سَمِيئُهُ إِزَالُ الْجَهْلِ | ١٠ | لِي فِي طَرِيقِ أَهْلِ اللَّهِ |
| فِي مَذْهَبِ إِمَامِنَا أَلِ | | قُطْبِ الْجُمْلَةِ الرَّجَالِ |
| إِبْنِ إِمَامِ الْحَسَنِ | ١١ | وَهُوَ سَيِّدُ أَهْلِ اللَّهِ |
| أَسْتَعِينُ فِيهِ رَبَّنَا | | فِي الْبَدْعِ وَالْخِتَامِ صَلِّ |
| يَسْرِبْدُونَ الْعُسْرِيَا | ١٢ | رَبِّ أَعْيُنِ لِعَبْدِ اللَّهِ |
| أُبَيِّنُ فِيهِ كَلِمَا | | خِلَافَ أُمَّةٍ دَخَلُ |

1ère Partie

A propos de ce qui avait été rapporté par les Saints et les savants sur l'apparition du Mahdi attendu

8. - Ô toi qui ignore notre affaire, il est l'Imam ¹, le Serviteur de Dieu, la Lampe des gens de son temps ², au profit de qui, il a été envoyé.
9. - J'ai fait ³ de ce livre, comme argument pour les Partisans de Dieu, *un bastion élevé* par l'entrée duquel, le salut est obtenu.
10. - Je l'ai intitulé "*Ce qui dissipe l'ignorance*" ⁴ à propos de la voie des Partisans de Dieu, conformément à la doctrine de notre Imam, le Pôle de tous les hommes de Dieu,
11. - le fils de l'Imam ⁵ *Al Hassan*, c'est lui le Seigneur des Partisans de Dieu. Je sollicite l'assistance de Dieu du début jusqu'à la fin (du poème).
12. - (Ô Dieu), facilite (mon travail) en écartant toute difficulté, Seigneur ! accorde ton aide au Serviteur de Dieu ⁶. J'y éclaire tout ce qui fait la divergence ⁷ des Guides Religieux.

1 : **Il est l'Imam** : Littéralement je suis l'Imam de Dieu. Mais pour plus de clarté nous avons traduit ainsi, car la suite de la phrase qui commente cela.

Seydina Limamou LAYE (PSL) a reçu le nom d'Imam de son père Mame Alassane THIAW (RTA) qui le tient de Mouhammadou Ahmadou Bâ (1782 - 1862), qui le tient du Prophète Mouhammad (Bénédictions et Paix de Dieu sur Lui) qui désigne le Mahdi comme étant l'Imam des musulmans. Ceci dans un hadith rapporté dans le livre de Al Boukhari (RTA) qui dit : "*Dans quelle situation serez-vous quand le fils de Maryam, descendra, trouvant parmi vous votre Imam*".

Les savants musulmans tels que Ibn Hajar et Al Albani sont d'accord que l'Imam dans ce hadith est le Mahdi.

2 : **La Lampe des gens de son Temps** : Seydina Limamou LAYE (PSL) a dit sur ce temps :

" Sachez que notre temps est agité, cela signifie la fin des temps. Prenez comme exemple une eau qui s'épuise, ce qui reste au fond du récipient est toujours trouble". Il ajoute en parlant de lui-même :

" **Le Maître de ces temps** - ci (Seydou Hâzâ Zamân) est venu. Entre lui et les savants, il y'a des différences (de conceptions religieuses) et ils l'ont rejeté. Hors il appelle à la religion, avec droiture, vers Dieu. Celui qui le suit et atteste la véracité de sa mission s'engage dans la droiture, par contre celui qui traite sa mission de mensonge, tombera dans la déchéance".

3 : **J'ai fait** : Littéralement, j'ai mis.

4 : **Ce qui dissipe l'ignorance** : en Arabe, on peut dire Izâloul Jahli (sans allonger le i) ou Izâlatoul Jahli et non Izâloul Jahli. Que Dieu accorde ses Bienfaits éternels à l'auteur, car son objectif qui était de dissiper l'ignorance à propos des Partisans de Dieu a été atteint, comme nous le verrons dans la suite du poème.

5 : **L'Imam** : L'auteur désigne toujours par ce terme Mame Alassane THIAW, le père de Seydina Limamou LAYE (PSL). Ce qui laisse croire qu'il faisait partie des éminentes personnalités de Yoff à l'époque. Il est né en 1812, son père s'appelait Al Ousseynou THIAW qui avait un jumeau nommé Al Hassan. Il portait donc le nom du jumeau de son père. Il a eu son fils Seydina Limamou LAYE (PSL) quand il avait 33 ans. Il est décédé en 1846 à l'âge exactement de 34 ans 20 mois. Baye Abdoulaye SYLLA (RTA) dit dans son livre " Kitaboul Oussoul" (Page 13 du manuscrit) : " Seydina Limamou LAYE m'a dit : mon père est décédé 4 mois avant mon sevrage. On notera avec beaucoup d'intérêt ceci : selon les Chiïtes le Mahdi est un descendant de Al Housseynou tandis que pour les Sounnites il est un descendant de Al Hassan. L'incroyable ou l'imprévisible s'est - il produit : Seydina Limamou LAYE Al Mahdi (PSL) est le fils de Al Hassan qui est le fils de Al Housseynou, comme pour donner raison à chaque parti !

Encore une coïncidence dira le détracteur, mais de coïncidence en coïncidence ne va l - on pas vers la Vérité.

Les chemins du Seigneur sont impénétrables.

6 : **Serviteur de Dieu** : L'auteur s'appelle Abdoul Lahi : Serviteur de Dieu. Ça rime bien !

7 : **Divergence** : L'auteur précise dans son livre " Housnoul Jawâb" : " N'eut été la divergence des Oulémas, Dieu n'aurait point envoyé à l'humanité un Rénovateur de la Religion. (Cf) notre traduction de ce livre.

Libasse NIANG (RTA - 1904 - 1944)

Mo tax ba Baay Libaas ne laen,
da ngeen di wax te laaju laen,
War ngeen a gaaw na âllé laen
ci younu Dîne Muhamadoo.
Xamxam ba woon ca Mustafaa,
Du jéex te lènt nekku faa,

: C'est pourquoi Baye Libasse leur (les Oulémas) a dit,
: vous contestez sans avoir demandé,
: vous devez vous dépêcher pour que je tranche parmi vous
: par la Sunna du Prophète Mouhammad
: La science détenue par l'Elu,
: ne s'épuise point sans problèmes

- ١٣ مِنْ قَبْلِهِ فَاعْلَمَا
 قَالُوا وَاللَّهِ قَدْ دَنَى
- ١٤ هُوَ الْإِمَامُ الْمَهْدِيُّ
 ظُهُورُهُ فِي الْمَثَرِبِ الْ
- ١٥ عَجَمِيِّ وَأَمِّي
 فِي جَانِبِ الْبَحْرِ سَكَنَ
- ١٦ وَفَشَا الْأَمْرُ فِيهِمْ
 قَدْ وَقَعَتْ وَأَقَعَتْ
- ١٧ حَرْبٌ شَدِيدٌ يَدَكَارُ
 أَوَّلُ مَقْشُورٍ بِهِ
- ١٨ عِنْدَ بَيْتَيْنِ بَنَيْنَاهُ
 مَوْلِدُهُ عَامَ أَصْرَشِ
- ١٩ مُوَافِقًا مِنْ مَوْلِدِ
 مِنْ عَامِ نَقْشٍ قَدْ بَدَا
- وَالْأَوَّلِيَاءُ يَعْلَمُ اللَّهُ
 مَوْلِدُ عَاخِرِ الْمُرْسَلِ
- وَذَلِكَ سَيِّدُ أَهْلِ اللَّهِ
 أَقَامَنِي بِسَاحِلِ تَزَلُ
- وَقَوْدُهُ فِي أَهْلِ اللَّهِ
 وَالْمَسُوجُ بِالْأَدَارِ وَصَلُ
- رَأْسُوا بِهِ لِأَجْلِ اللَّهِ
 عَامَ الثَّانِي هَذَا دَلِيلُ
- مِنْ جَدِّيَا بِأَمْرِ اللَّهِ
 أَبُو بَكْرٍ وَعَلِيٌّ قَالَ
- قَرِيبٌ بِرَوْضِ اللَّهِ
 جَاءَ الرُّوَاهُ وَالِدَالُ
- سَيِّدِ إِمَامِ أَهْلِ اللَّهِ
 حَرْبٌ هَذَا الْمُدَّالُ

13. - Avant lui (Limamou), les Savants et les Saints, par la Science de Dieu, avaient dit : "Par Dieu !, la naissance du dernier des Messagers ¹ est proche".
14. - *C'est l'Imam Al Mahdi*, il est le Seigneur des Partisans de Dieu.
Son apparition, à l'extrême Occident ², au bord de la mer, est proche,
15. - c'est un non arabe et un illettré ³, son peuple est constitué des Partisans de Dieu.
Il habite au bord de la mer, les vagues atteignent sa demeure.
16. - L'affaire se propagea parmi eux, il le recherchèrent par amour de Dieu.
Un événement qui se produisit la deuxième année est pour nous un point de repère.
17. - C'était une terrible guerre ⁴ à Dakar, dont faisait partie l'un de ses ancêtres, par décision de Dieu.
Les premiers tués dans cette guerre furent *Abou Bakr* et *Aliou Fall*.
18. - C'est à Pikine que se trouvait son champ proche du Jardin ⁵ de Dieu.
Sa naissance en *l'an Asrachin* (1261 hégire, 1845 de l'ère chrétienne) avait été prévue par les rapporteurs et les indications.
19. - Cette date fut conforme à la naissance de notre Seigneur, l'Imam des Partisans de Dieu.
C'est en *l'an Nakhchin* (1150 de l'hégire) qu'avait commencé cette guerre qui est notre point de repère.

1 : Messagers : En effet, l'Imam Al Mahdi porte un message vers l'humanité, celui de rénover la religion conformément au Coran et à la Sounna. Les musulmans sont tenus de répondre à son message selon un Hadith du Prophète (Bénédictio et Paix de Dieu Sur Lui) rapporté par Al Hakim :

" Dès que vous entendrez son appel, allez lui répondre et prêtez lui serment, fussiez-vous ramper sur des glaciers, il est le représentant de Dieu, le Mahdi "

2 : Extrême Occident : Cf : Les signes révélateurs du Mahdi

3 : Illettrés : Seydina Limamou LAYE (PSL) n'a été dans aucune école, n'a jamais eu de maître. Il a dit lui-même à son fils Mame Babacar LAYE (R'A) après lui avoir fait lire les fameuses lettres qu'on lui avait envoyées : " Si on te demande qui est ton Maître, dis mon père Limamou, si on te demande qui est le Maître de ton père dis : Dieu le Très Haut. Une des épouses de Seydina Issa Rouhoul LAYE (PSL), Mame Khary THIAW, demeurant actuellement à Yoff nous a raconté (sur cassette) ceci :

" Un jour des prêtres chrétiens vinrent à Yoff voir Mame Seydi. Il les reçut dans son salon. Ils lui demandèrent : Tu sais lire. Il dit : Oui. Est ce que tu peux le faire pour nous s'il vous plaît. Il prit le livre du Coran qui était posé à côté, l'ouvrit et tomba comme par hasard sur la sourate Maryam. Il commença à lire. Les prêtres, comme gênés à un moment de la lecture lui dirent : Arrête. Il s'arrêta. Il lui dirent : qui est ton père ? Limamou répondit - il. Qui lui a appris ce qu'il savait. Il répondit : Dieu." Sur ces faits, ils repartirent.

Libasse NIANG (RTA) chante :

Yaarem bi nœ wulo "baa"

: Ô toi le Noble tu n'as pas dit bâ

Yaarem nœ wulo "siin",

: Ô toi le Noble tu n'as pas dit siin

"Anta miftaa u bahril

: Tu es la clé de la mer des sciences religieuses,

Uluumi bi bismil laahi"

: Par le Nom de Dieu

Jàngui, bindul giseesu fook i tééré

: Il n'a appris de personne,

: On ne l'a jamais vu avec des livres,

Xam xam ba cab dënnam xajul ci tééré

: la science contenue dans sa poitrine
ne peut tenir place dans les livres.

Tous les témoignages sont unanimes à dire que Seydina Limamou LAYE était illettré mais son enseignement dépasse de loin celui de tous les lettrés.

4 : Terrible Guerre : On l'appelle communément la bataille de Pikine. La victoire revint aux Yoffois.

5 : Jardin de Dieu : Actuelle place où on installe le Technopôle. On l'appelait autrefois Khamsân

- ٢٠ ثُمَّ فِي عَامِ دَضْرَشٍ
عِنْدَ كَبِيرِ الْعُلَمَاءِ
قَالُوا لَهُ يَا شَيْخَنَا
الْمُهْدِي الْمُنْتَظَرُ
٢١ قَالَ لَهُمُ انْتَظِرُوا
يَكُونُ ذَا فَوْقَ السَّمَاءِ
وَبَعْدَ ذَا إِنْ ظَهَرَ
لَكِنَّ الشَّيْطَانَ يَجِي
٢٢ فَرَجَعُوا كُلُّهُمْ
ثُمَّ أَتَى كَمَا رَوَى
- قَدْ اجْتَمَعُوا بِأَمْرِ اللَّهِ
أَحْمَدَ كُنْ بِسَكَلًا
بَيْنَ أَنَا دَلِيلَ اللَّهِ
دَتَى ظُهُورُهُ دَلُّ
سَوْفَ تَرَى دَلِيلَ اللَّهِ
نَجْمٌ لَوْ قَتَلَهُ دَلُّ
شَيْخُ الْهُوَ شَمْسُ اللَّهِ
لِيَذَى الْعُلُومُ يُضِلُّ
يَنْتَظِرُونَ أَجَلَ اللَّهِ
فَصَاحَ جُمْلَةُ الرِّجَالِ

الْبَابُ الثَّانِي : فِي ظُهُورِهِ وَإِقْرَارِهِ عَلَيْهِ السَّلَامُ

- ٢٥ فِي تِلْكَ السَّنَةِ أَتَى
مُؤَافَقًا فِي سَنَدِهِ
فِي سَنَةِ أَسِي ظَهَرَ
فِي شَهْرِ شَعْبَانَ أَتَى
٢٦ يَوْمَ زَكِ مُؤَافَقًا
وَقَالَ أَنَا مُرْسَلٌ
لِيَعْبُدُوهُ مُخْلِصِينَ
دَعَا الْإِنْسَ وَالْجِنَّ
- ظُهُورُ سَيِّدِ أَهْلِ اللَّهِ
أَمْ دَعَا رِسَالَةَ اللَّهِ
مِنْ بَعْدِ شَيْءٍ بِإِلَافُصُولٍ
ظُهُورُهُ بِأَهْلِ اللَّهِ
لِيَوْمِ الْأَحَدِ يُكْمَلُ
إِلَى تَأْفِةٍ خَلَقَ اللَّهُ
كَمَا فِي كُتُبِهِ نَزَلَ
لِيُخْلِصُوا عِبَادَةَ اللَّهِ

- 20.- Puis en *l'an Dadrachin* (1294 de l'hégire), ils s'étaient réunis en vue de cette affaire Divine,
auprès du plus grand des savants, *Ahmadou Kane*¹ de Sakkal.
21. - Ils lui dirent : "Ô notre Cheikh, éclaire nous l'indication de Dieu,
sur le Mahdi attendu, son apparition est proche, indique nous cela".
22. - Il leur répondit : "Patientez un peu, peut-être que je verrai ce signe de Dieu.
Il y aura au dessus du ciel *une étoile*² pour indiquer son heure.
23. - Après sa disparition, si un Cheikh apparaît, c'est lui *le Soleil de Dieu*,
mais satan (iblis) viendra pour égarer les dotés de Science³.
24. - Ils retournèrent (chez eux) attendre le délai de Dieu (indiqué).
Cela se réalisa comme prévu, et tous les hommes (de Dieu) s'écrièrent ensemble.

2ème Partie : Sur son apparition et sa Consécration

25. - C'est cette année là, qu'eut lieu l'apparition du Seigneur des Partisans de Dieu,
et conformément à l'âge de (*Amin*) 41 ans⁴, il prêcha la mission de Dieu.
26. - Il apparut en l'an (*Asin*) 301 après (*Chin*) 1000 sans aucun écart⁵
au mois de Châbân, parmi les Partisans de Dieu.
27. - Le jour de (*Zakin*) 27 coïncidant avec un jour de Dimanche,
Il déclara : "Je suis envoyé à l'ensemble des créatures de Dieu,
28. - pour qu'ils l'adorent sincèrement comme prescrit dans Ses livres".
Il appela les hommes et les génies pour qu'ils purifient leur culte de Dieu.

1 : Ahmadou KANE : Il est né selon Baye Abdoulaye SYLLA à *Touryou* mais il habitait à Sakkal près de Mbour. C'est lui qui avait connu à Thierno Mbaye SYLLA le père de l'auteur, le Wird Tidjane. l'emplacement de sa mosquée est toujours visible actuellement. Son histoire est connu.

2 : Etoile : Il s'agit en réalité d'une comète : *la Comète Pons Brooks* (cf : Les Signes révélateurs du Mahdi).

3 : Les dotés de Science : Combien sont - ils aujourd'hui ? Ils font légion.

4 : Amin (41 ans) : Serigne Cheikh Makhtar LO (de son vrai nom Ibrahima LO, fils de Assane LO et de Binetou LO (RTA)) confirme ce a dans son livre Bouchrai Mouhidbina :

" Son oncle se rendit au Pointhie (place publique) où ses camarades d'âge lui dirent : *Occupe - toi de ton neveu Limamou, il est devenu fou*. Dès qu'il rentra à la maison, Limamou l'appela et parlant le premier lui dit : *Mon oncle, les gens t'ont dit que je suis fou*. "C'est vrai", lui répondit son oncle. Limamou reprit : *Mon oncle, si tu veux être renseigné sur moi, prépare un voyage vers la Mecque et là - bas tu diras : J'ai un neveu du nom de Limamou, chez moi à l'Extrême Occident, il est devenu fou cette année, il est âgé de quarante (40) ans ou un peu plus, je me trouve dans le désarroi à propos de son cas. Si tu ne fais pas cela, personne ne pourra t'éclairer sur moi*. Son oncle lui répondit : *Je ne peux pas me rendre à la Mecque*. Limamou reprit : *Si tu ne le peux pas, sois tranquille et n'écoute pas ce que disent les gens qui ne savent rien de ce qui est en moi. Personne d'autre que Lui ne peut me guérir. Je prends appui sur Lui et Il est un Appui Suffisant*.

5 : Sans aucun écart : L'année 1301 de l'hégire, le début du 14 e siècle de l'ère chrétienne correspond à l'année 1884.

أَوَّلُ مَنْ أَسْلَمَ بِهِ	٢٩
مِنَ النَّسَاءِ أَسْلَمَتْ	
هُوَ الَّذِي قَدْ اتَّعَلَّ	٣٠
مِنَ الْعَبِيدِ بِالْعَبَّاسِ	
مِنَ الصَّبِيَّانِ مُحَمَّدٌ جَاجُ	٣١
وَلَمْ يَزَلْ بِقَوْلِهِ	
مَرْبُوتٌ مِنَ الرِّجَالِ	
أُمُّ الْخَلِيفَةِ رُوحُ اللَّهِ	
عَدَّ الْمُلُوكَ وَالرِّجَالِ	
وَلَمْ يَزَلْ فِي أَهْلِ اللَّهِ	
ذَوُوا الْجَمَالِ وَالْعُدُولِ	
مُبَلِّغًا رِسَالَةَ اللَّهِ	

البَابُ الثَّالِثُ : فِي دَهْشَةِ الْقَوْمِ وَهَجْرَتِهِ

إِسْلَامُ الْمُتَبَرِّزِينَ وَالرُّ	٣٢
دَهْشِ السُّلْطَانِ بِهِ	
أَوَّلُهُمْ أَبُو بَكْرٍ	٣٣
قَضَى الدَّكَارِيِّينَ كَرَبُ	
فَعِنْدَ ذَا يُدْعَى لَهُ	٣٤
ثُمَّ الْإِمَامُ جَالِسٌ	
رِفَاقِ عِنْدَ أَهْلِ اللَّهِ	
كُلُّ الدَّكَارِيِّينَ بَلُ	
هُوَ خِيَارُ أَهْلِ اللَّهِ	
عَدَّ السَّنِينَ يُعَدُّ	
مُبَرَّرٌ فِي أَهْلِ اللَّهِ	
تُنَكِّجُ مَسْكَنًا جَلُ	

29. - Le premier qui crut en sa mission, parmi les hommes, fut *Mouhammad Bineta*¹, parmi les femmes, ce fut la mère² du Khalife Rouhoul Lâhi (Issa).
30. - C'est lui qui a posé son pied sur la joue des souverains et des hommes (de Dieu). Parmi les serviteurs, ce fut *Abass*, il ne cessa de figurer parmi les Partisans de Dieu.
31. - Parmi les enfants, ce fut *Mouhammad Diagne*³, doté de beauté et d'équité. Il ne cessa pas ses paroles de transmettre le Message de Dieu.

3ème Partie:

A Propos de la peur de son peuple et de son exil

32. - Avec la soumission d'éminentes personnalités et de leurs compagnons auprès des Partisans de Dieu, l'autorité coloniale prit peur, et même tout Dakar.
33. - Le premier parmi eux était *Abou Bakr*⁴, le meilleur des Partisans de Dieu, il fut juge à Dakar pendant (*Kab*) 22 ans, juste durée des années en toute vérité.
- 34.- De ce fait, il fut considéré comme chef parmi les Partisans de Dieu. Puis, ce fut l'Imam *Djalanda*, demeurant à Rufisque et connu de tous.

1 : Mouhammad Bineta : On l'appelle communément Momar Bineta. Nous tenons de son petit-fils Seydina Issa SAMEB, que nous remercions beaucoup, cette biographie résumée :

" Momar Bineta est connu dans la confrérie Layène comme ayant été le premier fidèle à répondre à l'appel de Seydina Limamou LAYE (PSL).

Il était né vers 1841 à Yoff Ndeungagne et était fils de Mbaye SAMB dit Mbaye Mou Ngaté et de Bineta NDOUR. Il était le petit-fils direct du Djaraf Bathioye SAMB, qui avait les troupes de Yoff à la victoire, lors de la bataille de Pikine. Jusqu'à l'âge de 42 ans, Momar Bineta a vécu dans le quartier de Ndeungagne où il exerçait, comme les gens de l'époque, les métiers de pêcheur et de cultivateur. Il avait comme ami d'enfance Birame Thiour THIAW, frère aîné de Seydina Limamou LAYE, ce qui fit de lui un proche de leur famille. Ses liens d'amitié seront maintenus avec Seydina Limamou LAYE, à la suite du décès de Birame Thiour THIAW très tôt rappelé à Dieu. Il fréquentait assidûment la famille THIAW et décourait rapidement chez Limamou les traits d'un être exceptionnel et les signes annonciateurs de la mission divine qu'il devait accomplir quelques années plus tard. Aussi, il ne fut guère surpris par l'appel lancé par Seydina Limamou LAYE et devint son premier disciple. Il quitta son quartier de Ndeungagne malgré l'opposition de ses proches parents et s'installa avec sa famille auprès du Saint Maître. Il partagea avec ce dernier les peines et difficultés des premiers moments de l'appel, devant faire face partout à l'hostilité et à l'incrédulité des populations. Mais, doté d'une force physique impressionnante et respecté de tous, Momar Bineta rassurait et sa seule présence auprès de Seydina Limamou décourageait tous ceux qui étaient animés de mauvaises intentions.

L'un des premiers miracles réalisés par Limamou s'est accompli à travers sa personne.

(Il s'agit du miracle de la couverture de Limamou que personne ne pouvait porter sans son autorisation).

..... Momar Bineta quitta ce bas monde en 1914, à l'âge de 73 ans, soit 5 années après le rappel à Dieu de Seydina Limamou. Comme l'avait prévu ce dernier, il fit partie des compagnons que devait emporter l'épidémie de peste de 1914. Il laissa derrière lui 9 fils et 4 filles. Il repose pour l'éternité à côté du grand érudit Tafsir Ndické WADE. Leurs deux tombes constituent aujourd'hui un lieu de pèlerinage et de prières fréquenté par de nombreux talibés Layènes."

2 : La Mère du Khalif Rouhoul Lâhi : Mame Fatim MBENGUE (RTA)

3 : Mouhammad Diagne : C'est le neveu de Seydina Limamou. C'est lui qui avait ramené aux colons les menottes perdues dans leur débandade, lors de leur accrochage avec le Saint Maître Seydina Limamou LAYE (PSL) (cf: La Belle Réponse de Baye Abdoulaye SYLLA (RTA)).

4 : Abou Bakr : C'est Thierno Mbaye SYLLA, le père de l'auteur du poème. On lira son histoire à la fin du poème.

ثُمَّ تَفْسِيرُ دِكْيَ أَتَى	٣٥
ثُمَّ تَفْسِيرُ جَلْ كَذَا	
وَالنَّمَامُ وَقَفُوا	٣٦
وَاللَّهُ لَا يُطْفَأُ لَهُ	
فَعِنْدَ ذَلِكَ رَأَى النَّمَامُ	٣٧
بِیَوْمِ الْأَرْبَاعِ أَتَوْا	
وَقَائِدُ لَهُمْ رَمَى	٣٨
بِحَرْبِهِ قَصْدَ الْفَنَاءِ	
فَكَرَّرَ الرَّمَى بِهِ	٣٩
ثُمَّ أَشَارَ سِجْنَهُ	
هُوَ الَّذِي قَدْ انْتَفَى	٤٠
فَالْتَفَتَ السَّيِّدُ بِهِ	
ثُمَّ تَوَلَّوْا هَرَبًا	٤١
وَالْأَهْلَاءُ يَوْمَهُ	
فِي عَامِ ثَالِثٍ لَهُ	٤٢
مِنْ بَعْدِهِ السَّجْنُ يُرَى	
لَيْلَةَ الْأَحَدِ هَاجَرَا	٤٣
فَصَارَ النَّاسُ كَالْغَنَمِ	
وَقَوْمُهُ لَوَجْهِ اللَّهِ	
وَهُوَ أَجْدَلُ الرِّجَالِ	
لِيُعْطُوا بِنُورِ اللَّهِ	
نُورٌ إِذَا مَا عَدَلَا	
نَصَارِيُونِ جُنْدَ اللَّهِ	
فِي الدَّارِ لِلْفَحْصِ نَزَلَ	
فِي أُذُنِ سَيِّدِ أَهْلِ اللَّهِ	
فَصَارَ النَّارُ بَلَا	
فَعَجَزُوا فِي أَهْلِ اللَّهِ	
بِيَدِ مُقْتَفَى الرَّسُولِ	
أَثَارَ خَيْرِ رُسُلِ اللَّهِ	
فَعَارَ السَّجْنُ عَاجِلًا	
خَوْفًا عَلَى رَسُولِ اللَّهِ	
لَمَّا رَأَوْا وَدُمَبَ قَالَ	
وَقِيلَ ذَا فِي شَهْرِ اللَّهِ	
فِي السَّلَامِ أُرْسِلَا	
بَنَدَ الْعِشَاءِ مِنْ أَهْلِ اللَّهِ	
شَابَ الرُّعْمَاءُ بِالنَّفَلَا	

35. - Vint ensuite *Tafsir Ndické*¹, avec tout son peuple, par amour de Dieu.
Enfin *Tafsir Abdoulaye Diallo*², il était le plus beau des hommes.
36. - C'est alors que les calomnieurs se dressèrent pour éteindre la Lumière de Dieu, mais on ne peut point l'éteindre, car Il ne l'abandonne pas.
37. - Et les blancs³ envoyèrent (leurs troupes) vers l'armée de Dieu,
elle arriva (à Yoff) un jour de *Mercredi*⁴, après le départ de ceux qui étaient venus l'espionner⁵ chez lui.
38. - Leur chef tira alors dans l'oreille du Seigneur des Partisans de Dieu,
voulant sa mort par cet acte de guerre, mais son coup de feu fut comme de l'eau.
39. - Il réitéra son tir, mais ils furent impuissants vis à vis des Partisans de Dieu.
Il dirigea ses menottes vers les mains du Messenger pressenti,
40. - lui qui a suivi les traces du Meilleur des Envoyés de Dieu,
notre Seigneur (Limamou) se tourna vers lui et les menottes volèrent rapidement.
41. - Ils se retournèrent en fuyant, par peur du Messenger de Dieu.
Les autorités de l'époque étaient : *Lamart*⁶, *Mar*⁷ et *Demba Fall*⁸.
42. - Cet événement eut lieu *la troisième année*, dans le mois de Dieu, dit-on.
Après cela, on retrouva les menottes, qui leur furent envoyées par l'intermédiaire du jeune (*Momar Diagne*).
43. - Il partit pour l'exil⁹, *la nuit d'un Dimanche* après la prière de la nuit, loin des Partisans de Dieu.
Les gens furent alors comme un troupeau, dont le berger avait disparu dans la forêt.

1 : **Tafsir Ndické WADE** : Il est le Grand-père de l'actuel Imam Ratib de la Mosquée de Cambérène, Libasse WADE, fils de Mamadou WADE qui était aussi Imam. L'histoire de Tafsir Ndické est connue en milieu Layéne, quelques vers lui sont consacrés par l'auteur dans le poème.
Que Dieu les compte tous parmi les bienheureux du Paradis !

2 : **Aboulaye DIALLO** : Mari de la fille aînée de Seydina Limamou LAYE (PSL), Mânatou LAYE. Il est le père de Babacar DIALLO.

3 : **Blancs** : Les colonisateurs. L'auteur raconte cet événement avec force de détails dans son livre précité (Page 14 et 15) car il était présent au moment des faits, il dit :
" j'étais parmi les gens (en ce moment) Il (Limamou) retroussa sa chemise et nous vîmes même, une partie de son ventre qu'il présentait au Commandant".

4 : **Mercredi** : L'auteur précise dans son livre *Kitaboul Cussoul* (Page 15 du manuscrit) : " C'était un jour de Mercredi, troisième (3e) jour du mois de Ramadan, durant la troisième (3e) année de sa mission ". C'était en Septembre 1887.

5 : **Espionner** : Il s'agit de Ibrahirna DEME et Amadou NDONGO, agents secrets, demeurant à l'époque à Thiaroye.

6 : **Lamart** : Le gouverneur blanc de cette époque :

7 : **Mar** : Il s'agit de Mar NGINGUE chef du village de Yoff.

8 : **Demba FALL** : Serigne Ndakarou de l'époque.

9 : **Exil** : Elle eut lieu la nuit du 10 au 11 Septembre, Dimanche, sur l'ordre de Son Seigneur, et pour éviter un affrontement sanglant avec les colons, mais sur l'ordre de Son Seigneur.

٤٤	فَسَقَطَ الْقَوْمُ بِذَا	لِسُرْعِ ظَنِّهِمْ فِي اللَّهِ
	فِي رَابِعِ أَيَّامِهِ	أَخَذَ النَّصَارَى قَدْ نَزَلَ
٤٥	بَقِيَ الدِّينَ ءَامَدُوا	بِاللَّهِ لَا يَغِيرُ اللَّهُ
	بِشَهْرِهِ ذِي الْحِجَّةِ	يَوْمَ الْأَرْبَاعِ فِي الزَّوَالِ
٤٦	ثُمَّ تَفْسِيرُ جَلُّ فِي ذَا	مُتْلَازِمٌ لَهُ لِلَّهِ
	هُوَ الشَّمَالُ لِسَيِّدِنَا	وَصَارَ سَيْفًا وَالْكَفِيلُ
٤٧	بِالدَّارِ الْفَوْقِي حُسْبَا الْ	قُتَابُ وَسَيْفُ أَهْلِ اللَّهِ
	كَرْبًا لِهَيْبَةِ الرَّسُولِ	خَوَاتِمًا لِحُجْمَةِ الدَّلَالِ
٤٨	وَنَالَ مِنْهُمْ شَرْفًا	فَيَدْخُلُونَ أَهْلَ اللَّهِ
	قَدْ مَكَّنَا ضَجُّ بِهِ	عَدَّةَ الْأَيَّامِ وَاللَّيَالِ
٤٩	وَلَمْ يَزَلْ يَمْصُرُهُ	وَحُسْنِ ظَنِّهِ فِي اللَّهِ
	قَدْ خَرَجَ الْيَوْمَ الْأَخِيرُ	فِي صَفَرٍ بِلَا جِدَالِ
٥٠	وَوَظَلَ يَوْمَهُ فِي بَيْرِ	مُبَشِّرًا لِأَهْلِ اللَّهِ
	فِي يَوْمٍ وَاحِدٍ أَتَوْا	دَارَ الصَّدِيقِ وَالْخَلِيلِ

44. - Certaines personnes¹ renièrent alors leur foi en lui (Limamou), par leur mauvaise opinion de Dieu.

Au *quatrième jour* de son exil, l'armée des blancs arriva.

45. - Restèrent alors fidèles au Maître, ceux qui croyaient en Dieu et pas en un autre que Dieu. Cela eut lieu au mois de *Zoul Hijja*, un jour de *Mercredi*, en début d'après-Midi.

46. - (Lors de son arrestation), *Tafsir Abdoulaye Diallo* était inséparable de lui, par amour de Dieu.

C'était le bras droit² de notre Seigneur (Limamou), son épée et son protecteur.

47. - Dans la maison à étages³, étaient détenus, *le Pôle* (Limamou) et *l'Epée de Dieu* (*Tafsir Abdoulaye DIALLO*).

(Les blancs) peïnés, par crainte révérentielle du Messager, affolés par l'ensemble des signes⁴,

48. - il obtint d'eux de la distinction⁵, et ils (des goréens)⁶ rejoignirent les Partisans de Dieu. Ils demeurèrent à Gorée (*Dadjoun*) 93 jours⁷, nombre exact des jours et des nuits.

49. - Il n'avait jamais cessé d'être patient, mais aussi d'avoir confiance en Dieu.

Ils sortirent (de leur détention) *le dernier jour du mois de Safar* sans conteste.

50. - Il passa le reste de la journée à *Béer*⁸, annonçant la bonne nouvelle aux Partisans de Dieu. Le même jour, ils arrivèrent, à la maison du véridique⁹, son ami.

1 : **Personnes** : Deux (2) personnalités de Yoff Ndénatte et une de Ndeungagne.

2 : **Bras droit** : Littéralement bras gauche. Mais en Français on dit bras droit. On sait en Wolof qu'on dit de quelqu'un qui vous assiste " *Yay sa ma cammoofi* ". L'auteur parle de l'Arabe Wolof. C'est lui Tafsir Abdoulaye DIALLO qui réglait son compte à tout provocateur de Seydina Limamou LAYE (PSL). Il l'a fait pour deux réputés savants de l'époque dont nous taisons ici expressément les noms. Comprends !

3 : **Maison à étages** : Maison appartenant, paraît-il, actuellement à mon seigneur Thiandourm.

4 : **L'Ensemble des signes** : Serigne Cheikh Makhtar LO (RTA) décrit les événements : " *Lorsque Seydina Limamou arriva à Gorée on l'enterna dans une prison. Aussitôt Dieu fit arriver un nuage tout noir et une pluie diluvienne s'abattit sur Gorée, accompagnée d'un vent violent qui fit tomber des murs. Un homme blanc qui était un ermite sortit alors, et se mit à courir dans les rues, frappant les murs et criant tout haut : " **Faites sortir le Saint que vous avez emprisonné, si vous ne faites pas, vous allez très vite être frappés d'une malédiction** ".*

5 : **Distinction** : Effrayés par cette tempête, dit Serigne Cheikh Makhtar LO, les blancs firent sortir Limamou de prison et l'installèrent dans un bâtiment assez vaste, où fut placé un très beau lit, puis on mit par terre, beaucoup de sable de mer, et on plaça dans l'appartement un canari pour l'eau à boire, un encensoir et d'autres ustensiles que l'on pensait lui être utiles, comme une bouilloire et d'autres choses. On recruta pour lui faire la cuisine, une femme respectable, une bonne musulmane. Cette dame recevait chaque jour une somme destinée aux dépenses et besoins journaliers de Limamou. Les autorités venaient chaque jour lui rendre visite, *avec politesse*, s'excusant toujours de le déranger, en blâmant les autochtones qui avaient calomnié Limamou auprès d'eux. (Le Mahdi Page 89).

6 : **Goréens** : Parmi eux, Mame Michèle SENE (RTA) grand-mère du conservateur actuel de Gorée, Joseph NDIAYE.

7 : **93 jours** : " Seydina Limamou a raconté lui-même, que si ce n'était le refus de libérer Tafsir Abdoulaye DIALLO, qu'on lui opposa, il ne resterait pas à Gorée plus de trois jours. Mais il y resta trois mois. Et cela confirma les 3 mois qu'il suggéra dès le début de sa mission, dans la formule : **trois ans, trois jours, trois mois** ".

8 : **Beer** : C'est ainsi qu'on désignait l'île de Gorée à l'époque.

9 : **Véridique** : Thierno Mbaye SYLLA. C'est chez lui, au retour de Seydina Limamou LAYE (PSL) de Gorée qu'il lui accorda la main de sa fille Mame Toute SYLLA (de son vrai nom Aminata SYLLA, soeur de Baye Abdoulaye SYLLA l'auteur du poème). De ce mariage naquit Mame Babacar LAYE (RTA), père de l'actuel Imam Râtib de la Mosquée de Yoff : *Serigne Mouhammad Bachirou LAYE*. Quel Imam ! Que Dieu le protège !

- ٥١ قَبْلَ الْعِشَاءِ لَيْلَةً
بُشِّرَى لِمَنْ فِي أَهْلِ اللَّهِ
لَيْلَةَ الْأَحَدِ مُوَافِقًا
لِشَهْرِ رَابِعِ الْأَوَّلِ
٥٢ وَبَاتَ اللَّيْلَ كُلَّهُ
مُرَحَّبًا صَدِيقَ اللَّهِ
عِنْدَ الصَّدِيقِ مَكْنَا
تِسْعَةَ أَشْهُرٍ جَلِ
٥٣ مِنْ قَبْلِ ذَلِكَ حَلَفَا
مُطَالِبُ حَنْجِ بَيْتِ اللَّهِ
عِنْدَ إِرَادَةِ السَّفَرِ
مَنْ قَبْلَ ذَلِكَ حَلَفَا
٥٤ فَحَدَّثَ الْحَلْفُ بِهِ
إِنْ رَجَعَ بِهِ قَتَلَ
فَعِنْدَ ذَلِكَ كُـرِّرَا
وَمَاتَا قَبْلَ بَيْتِ اللَّهِ
٥٥ بِسَيِّدِنَا مِنَ الْأَبِينِ
نُزُولُ سَأَلَ سَائِلُ
وَقَالَ إِنَّهُ يَمُوتُ
حَكِي بِدَا لِأَهْلِ اللَّهِ
٥٦ فَيَا خَسَارَةَ الْعُلَمَا
فِي بَيْتِ اللَّهِ بِلَا وُصُولِ
تَكْذِيبِهِمْ رَسُولَ اللَّهِ

الْبَابُ الرَّابِعُ : فِي أَوَامِرِهِ عَلَيْهِ السَّلَامُ

- ٥٧ يَفْعَلِ طَاعَةَ أَمْرٍ
فِي كُلِّ قَوْمٍ لِلَّهِ
صَلَاةً بِالْوُضُوءِ لِي
كُلُّ النِّسَاءِ وَالرِّجَالِ
٥٨ صَغِيرَةٍ وَمُكَلَّاتٍ
كَذَا صَبِيَّانِ أَهْلِ اللَّهِ
وَبَعْضُ نَوَاسِرِ الْمَسْجِدِ
دَعَا النِّسَاءَ وَالرِّجَالِ

51. - Et cela, avant la prière de la nuit, à la grande joie des Partisans de Dieu, cette nuit tombant, *un jour de Dimanche, au mois de Rabi' Al Awwal*.
52. - Il passa toute la nuit (à converser) cordialement avec le véridique de Dieu. Il demeura chez lui **neuf (9) mois**, en clair.
53. - Mais avant cela, un pèlerin¹ à la maison de Dieu avait juré, avant son départ de voyage, qu'il le tuerait à son retour.
54. - Mais, il manqua à son serment, et mourut sans atteindre la Maison de Dieu. A cette occasion, se répétèrent alors, les circonstances de la révélation de *(la Sourate Sa ala Sâ iloun)*.
55. - L'information provenait de notre Seigneur (Limamou), qui la tenait du Loyal (Djibril), il la raconta alors aux Partisans de Dieu,
56. - déclarant qu'il allait mourir, sans atteindre la maison de Dieu. Quelle perte pour les savants d'avoir nié le Messager de Dieu!

4ème Partie: Sur ses recommandations

57. - Il a ordonné la pratique de l'obéissance à tout son peuple, pour l'amour de Dieu, notamment la prière après les ablutions, aux femmes et aux hommes,
58. - aux filles, à tous les responsables et à tous les enfants des Partisans de Dieu. Il appela les femmes et les hommes, Partisans de Dieu, à être présents à la mosquée,

1 : Un pèlerin : Ahmadou KANE, en partance pour la Mecque, avait dit, trois ans exactement après l'appel, donc en 1887 ceci : " Si Limamou de Yoff est le Mahdi que Dieu mette fin à mes jours durant mon voyage, s'il ne l'est pas je demanderai de l'aide pour faire le djihad contre lui" (Kitaboul Oussoul Page 9). La tradition raconte que c'est au cours de ce voyage, qu'un Atif (une voix qu'on entend) lui dit : " *Ô Ahmadou KANE, tu as juré et tu as perdu* ".

Il mit alors un message dans une bouteille qu'il referma fermement et il la jeta dans la mer. Il continua son voyage vers la Mecque mais il mourut le jour même où la bouteille atteignit le rivage à Yarakh. Caux qui ramassèrent la bouteille et prirent connaissance du message, l'enfouirent sous terre dans un endroit appelé Boughnoul, place actuelle de la cathédrale.

Et pourtant c'est lui Ahmadou KANE qui avait dit à la délégation : " Mais satan viendra pour égarer les dotés de science". !!!

2 : Circonstances de la révélation : Du temps du Prophète Mouhammad (Bénédictions et Paix de Dieu sur Lui) le nommé nadr ibnou harith avait dit " *Ô mon Dieu si ce qu'il (Mouhammad) dit est la Vérité émanant de Toi, fais pleuvoir sur nous de chaudes pierres ou abats sur nous un dur supplice (Sourate tel verset tel "(Voir le Tafsir de Ibnou Kathir).*

Dieu le fit mourir comme il l'a fait plus tard avec Ahmadou KANE

Ablutions : Seydina Limamou LAYE (PSL) a restauré dans les ablutions plus de six sounnas autrefois abandonné et a dit à ces adeptes : " *J'ai contracté une alliance amicale avec l'eau et la terre. L'eau dit - il ne fait aucun mal à celui qui croit en moi et suit mes commandements* ".

Mosquée : La présence des femmes à la Mosquée, autrefois tant décrié, commence à faire aujourd'hui beaucoup d'adeptes. Ne disait - il pas : " *Les recommandations que Dieu m'a données, je ne les abandonnerai pas à cause de vos propos mal fondés, au contraire, je les laisserai ici, un jour viendra vous les adopterez*".

Ne constate t - on pas aujourd'hui que la plupart de ses enseignements commencent à être appliqués : La présence des femmes à la mosquée, l'habillement en blanc, la circoncision des enfants à la naissance, la distribution de la Zakat en argent, le chant des femmes à haute voix etc... etc...

Libasse NIANG (RTA) ne disait il pas :

" Baay Laay a leen yay ci tééré Yalla, Buur bi nu moom : Baye LAYE a eu raison d'eux dans le Livre de Dieu Xamxam ba nekkoon ca Maxfuus, muo ko saytu woo leen : C'est lui qui a repris les sciences du Livre Bien Gardé de Dieu, Waar leen nu gântu, gâm yay seilal ba niwaan " : mais il les a exhortés en vain, ses adeptes purifient, quant à eux, leur culte jusqu'au Paradis".

تَأْمِينَ عِنْدَ أَهْلِ اللَّهِ	عَدُّ قِرَاءَةِ الدَّائِمِ	٥٩
عَلَى الصَّلَاةِ وَالْفِعَالِ	مِفْتَاحُنَا بِسْمَلَةٍ	
مُؤَافَقًا رَسُولَ اللَّهِ	فَذَا بِخِلَافِ الْأَيْمَةِ	٦٠
لَهُ إِضْرِبِ مَنْ خَطِلُ	بِحَلْدِهِ قَدْ أَقْرَا	
مِنْ خَافِهِمْ صَلَاةَ اللَّهِ	وَحَافِظُ لَهُمْ يَقِفُ	٦١
عِنْدَ الْوُضُوءِ نَزَلَ	كَذَاكَ حَافِظُ لَهُمْ	
فَذَا طَرِيقُ أَهْلِ اللَّهِ	جَبْرًا وَطَوْعًا لَهُمْ	٦٢
وَذَلِكَ سُنَّةُ الرَّسُولِ	مَعَ تِلَاوَةِ الْقُرْآنِ	
كَبَالِغٍ فِي طَاعَةِ اللَّهِ	بِفَعْلِهِمْ يَصِيرُونَ	٦٣
عِنْدَ الْوُضُوءِ تُغْسَلُ	وَلَحْيَةٌ فِي شَرْعِهِ	
كَذَا فِي غُسْلِ أَهْلِ اللَّهِ	خَفِيفَةٌ كَثِيفَةٌ	٦٤
عِنْدَ الْوُضُوءِ تُغْسَلُ	لِلرُّكْبَتَيْنِ غَايَةٌ	

- 59.- La limite de la récitation du suivant dans la prière est **Âmin**¹ auprès des Partisans de Dieu.
*Notre ouverture de la récitation dans la prière et dans tous les actes, se fait par la Basmala*²
- 60.- contrairement aux autres Guides religieux, mais en conformité avec la tradition du Messager de Dieu. Il ordonna de battre avec sa **cravache**³ quiconque contrevenait aux ordres de Dieu.
61. - **Un surveillant**⁴ se tient, lors de la prière, derrière eux, de même qu'il y a un surveillant, quand arrive le moment des ablutions.
62. - Ceci de gré ou de force, c'est cela la voie des Partisans de Dieu.
 Il ont tous à charge de réciter le Coran⁵, c'est cela la tradition du Messager.
63. - Ainsi par leur pratique, ils sont comme des majeurs dans l'obéissance de Dieu.
 Dans sa voie, on lave la barbe au moment des ablutions,
64. - qu'elle soit légère ou touffue, de même dans le lavage rituel⁶ des Partisans de Dieu. Et lors des ablutions, on lave en remontant jusqu'à la limite des genoux⁷

1 : **Âmin** : Dans la prière, Seydina Limamou LAYE (PSL) recommande au suivant, de se contenter de dire derrière l'imam, la formule *Amin*. *Amin* veut dire : " Ô Dieu, exhausse nos prières".

2 : **Basmala** : Baye Abdoulaye SYLLA (RTA), règle ici aussi une question objet de beaucoup de discussion : Est ce qu'il faut commencer dans les discours et faits quotidiens par *Bismil lahi Rahmani Rahimi* ou par *A'ouzou bil lahi minach cheytani radjim* ? D'après lui on commence par la première formule. Cela se déduit des propos suivants rapportés de Seydina Limamou LAYE (PSL) par beaucoup de personnes :
" Quand on vient dans une maison, et qu'on trouve à la porte un chien, on appelle le propriétaire du chien pour se préserver de lui. satan est un chien, Son Maître et Créateur est Dieu, il faut donc invoquer Dieu (par la Basmala) pour être sauvé de lui "

3 : **Cravache** : Elle s'appelait Baye Bamb Dji. En Wolof on dit " pakt".

4 : **Surveillant** : Tradition conservée jusqu'à nos jours à Yoff et à Cambérène, surtout les jours de Vendredi. On gagnerait beaucoup à le faire, tous les jours, et surtout au moment des ablutions pour les femmes et les enfants

5 : **Réciter le Coran** : Qui osera encore dire, **éhonté**, : " fiun kenn santu nu fiu jang " (Nous, on ne nous a pas recommandé de chercher le savoir). Une religion sans savoir est un canari sans eau, un abonnement à la Senelec sans branchement. Quelle perte !

6 : **Lavage rituel** : La façon de le faire transmise par l'imam de Yeumbeul, **El Hadj Mouhammadou Sakhir GAYE**, est la plus authentique. Car il dit, en enseignant cette pratique :

*" May wax di jéerna nas, la Isaa yaxaloon Ibnu Imaama Laay mi fiépp wóluwoon :
 Moom la bindoon yónnéé ko kuy muxadam ci yoonu laayeen, ndeke booba dey
 dem wuyuji Buur Yalla, le bëggë yeesal la fiu ka dénkoon, ndax fiu man di sell'al
 Ba mu yónnee lile cangay ci rééw yi ak bamu wuyyujee Boroom mbindééf yi
 Nénenti weer la ak fiar fuk ak juróom ciy fan, negal ma wax la ndax nga bañ ca juum "*

Je dis en essayant de mettre en vers, ce que le fils de Limamou LAYE, en qui tout le monde avait confiance, avait écrit et envoyé à l'ensemble des Moukhadams Layénes, avant d'aller rejoindre son Seigneur. Il voulait par là mettre au point pour tout ce qui lui avait été confié, pour que nous purifions notre culte. Après l'avoir fait, il alla vers Dieu quatre mois vingt cinq jours après, prête moi l'oreille pour ne pas tomber dans l'erreur.

On pourra se référer utilement au livre du Professeur Assane SYLLA, pour la transcription globale de cette façon de faire le lavage rituel : (Poèmes et pensées philosophiques Wolofs Page 78). Après cela, ne prête plus attention aux nombreuses et stériles discussions sur ce sujet, faites par des gens en mal de particularisme ! Nous y reviendrons Inch Allah.

7 : **Limite des Genoux** : Confirmé par des hadiths authentiques de Al Boukhari et Muslim.

الْبَابُ الْخَامِسُ : فِي الزَّكَاةِ وَالْخِيَانِ وَالنِّكَاحِ

- ٦٥ طَوْعًا وَكَرْهًا تُخْرِجُ
فِي كُلِّ مَا امْرُئٌ بِهِ
- ٦٦ جَبْرًا وَطَوْعًا فِي الصِّيَامِ
وَفِي النِّسَاءِ هَكَذَا
- ٦٧ جَبْرًا وَطَوْعًا قَدْ يُتَضَى
خِيَانُ الْأَوْلَادِ بِهِمْ
- ٦٨ بَيِّنَةٌ إِنْ رَجَعْنَا
أَبْعَدُهَا لِمَنْ بِهِ
- ٦٩ وَفِي النِّسَاءِ هَكَذَا
وَبِالصَّدَاقِ يُعْقَدُ
- ٧٠ مِنْ قَوْمِهِ حُكْمٌ جَرَى
مِنْ بَعْدِ خَمْسِ نِسْوَةٍ
- ٧١ إِنْ كُنْتَ قَادِرًا بِهِ
بِغَيْرِ مَوْتٍ أَوْ مَرَضٍ
- ٧٢ وَفِي انْفِسَاخِ مُفْسِدٍ
رُبْعُ الدِّينَارِ يُرَدُّ
- الزَّكَاةُ عِنْدَ أَهْلِ اللَّهِ
يَمْلِكُ شَرْعًا يُعَدُّ
- عَلَى صِبْيَانِ أَهْلِ اللَّهِ
فِي رَمَضَانَ إِنْ نَزَلَ
- الصِّيَامُ عِنْدَ أَهْلِ اللَّهِ
فِي شَهْرِ مَوْلِدِ جَلِ
- فِي تَزْيِيدٍ لِأَهْلِ اللَّهِ
شَهْرٌ يُجِيدُ كَامِلًا
- عِنْدَ نِكَاحِ أَهْلِ اللَّهِ
وَشَاهِدَيْنِ عَادِلَا
- لِسَائِلٍ فِي أَهْلِ اللَّهِ
قَالَ لَهُ كُنْ عَادِلًا
- قَدْ اِلْحَالَ عِنْدَ اللَّهِ
رَدُّ الصَّدَاقِ كَامِلًا
- أَوْ الْفِرَاقِ مِنَ اللَّهِ
فِي كُلِّ حَالٍ أَهْلُ اللَّهِ

5ème Partie:

De la Zakât, du jeûn, de la circoncision et du mariage :

- 65.- De gré ou de force, on prélève la **Zakât**¹, auprès des Partisans de Dieu, *sur tout ce que possède l'individu légalement*, en toute équité.
- 66.- De gré ou de force, on fait pratiquer le jeûn aux enfants des Partisans de Dieu, de même aux femmes, quand arrive le mois de Ramadan.
- 67.- De gré ou de force, on fait rattraper les jours de jeûn ratés, chez les Partisans de Dieu. *La circoncision* des enfants se fait parmi eux, *au courant du mois de la naissance*,
- 68.- de préférence, quand revient *le jour de la naissance*², chez des Partisans de Dieu. Le délai de rigueur accordé, s'achève à *la fin du mois*.
- 69.- De même, on célèbre le mariage des filles³ chez les Partisans de Dieu, il se fait par la dot et la présence de deux justes témoins.
- 70.- Un avis juridique fut donné à un demandeur⁴ de son peuple, parmi les Partisans de Dieu. Après qu'il eut *une cinquième femme*⁵, il lui dit : " soit juste entre elles,
- 71.- si tu en as les moyens, cela est légal auprès de Dieu".
Sauf cause de mort ou de maladie (du mari), on restitue complètement la dot,
- 72.- en cas d'éclatement du mariage dû, soit à un pervers, ou soit à une séparation imposée par Dieu.
Un quart de dinâr est rendu, dans tous les cas de divorce des Partisans de Dieu.
-

1 : **La Zakât et Circoncision** : Conforme au Coran et à la Sounna.

2 : **Le Jour de la Naissance** : Le huitième jour. C'est le jour idéal pour pratiquer la circoncision selon les scientifiques.

3 : **Mariage des filles** : Seydina Limamou LAYE (PSL) a dit dans son premier sermon : " Je vous recommande de circonscrire les jeunes garçons et de marier les jeunes filles, car la mort vous cherche à chaque instant hors la mort est un lot réservée à tout vivant. Dieu le Très Haut a dit : " Toute âme goûtera à la mort ".

Il a dit en outre : " J'ai été au Paradis de Dieu, je n'y ai pas vu trois catégories de personnes :

- des femmes et des hommes célibataires,*
- des hommes non circoncis,*
- des personnes en conflit, ne se parlant plus jusqu'à la mort."*

4 : **Un demandeur de son peuple** : Il faisait partie d'une délégation du Djander venue à Yoff.

5 : **Une Cinquième femme** : On lira avec intérêt le commentaire du Coran de Ar Râzi à la Sourate Les Femmes. Nous y reviendrons Inch Allah.

وَمَا بِهِ عَقْدٌ صَحِيحٌ	٧٣
فَدَا خِلَافُ أَيْمَةٍ	
سِوَى طَلَاقٍ مِّنْ لَّهَا	٧٤
وَذُو طَلَاقٍ يُجْزَى	
تَكْلِيفُ خِدْمَةٍ لَّهَا	٧٥
سِوَى الَّذِي قَدْ عَجَزَا	
فَعِنْدَ ذَاكَ حُرْمَةٌ	٧٦
فَدَا خِلَافُ أَيْمَةٍ	
فَالْتَبْتُ دُونَهُ اشْتَكَلُ	
عَلَى طَرِيقِ أَهْلِ اللَّهِ	
بِشَرْطِ طَلْقَةٍ حَصَلُ	
يُدْفَعُ مَا بَقِيَ لِلَّهِ	
فِي شَرْعِهِ الْمَنْعُ نَزَلَ	
فِي خَادِمٍ بِأَمْرِ اللَّهِ	
تَكْثِيرُهُنَّ فَاشْتَغِلُ	
مُؤَافِقًا رَسُولَ اللَّهِ	

البَابُ السَّادِسُ : فِي أَوْزَانِهِ عَلَيْهِ السَّلَامُ

فَسُنَّةٌ مُّوَكَّدَةٌ	٧٧
مِائَةٌ مِّنْ بَسْمَلَةٍ	
ثُمَّ كَذَا وَلَا الضَّالِّينَ	٧٨
وَذَا خِلَافُ أَيْمَةٍ	
وَكَانَ قَبْلَ خَيْبَرٍ	٧٩
ثُمَّ كَذَا الْوَرْدُ أَتَى	
بَعْدَ الْفُرُوضِ وَصَلَا	
وَمِثْلُهُ بِحَمْدِ اللَّهِ	
وَبِآمِينَ فَصَلَا	
مُؤَافِقًا رَسُولَ اللَّهِ	
سُنَّةُ خَيْرِ الْمُرْسَلِ	
فِي كُلِّ فَرَضٍ أَهْلُ اللَّهِ	

73. - Car, ce par quoi on scelle le mariage (*la dot*), je doute qu'on puisse le défaire sans cela, ceci contrairement aux autres Guides religieux, dans la voie des Partisans de Dieu.
74. Tout ceci, hormis les cas de divorce, où les conditions légales exigées sont réunies.
Quant à l'homme qui divorce, on l'oblige à régler *ce qui restait de la dot*, pour l'amour de Dieu.
75. Le fait d'imposer à sa femme d'aller travailler est interdit dans sa voie, sauf quand le mari est incapable d'aller travailler, par décision de Dieu.
- 76.- C'est pourquoi il est interdit d'en épouser plusieurs, *si on ne peut satisfaire à leurs besoins*².
Ceci contrairement aux autres Guides religieux, mais en conformité avec la tradition de l'Envoyé de Dieu.

6ème Partie : A propos de son Wird

77. - Une pratique recommandée (*Tassab*³) consiste, à faire après la prière, cent fois la *Basmala*⁴, et autant de fois la *Hamdala*⁵.
- 78.- Puis autant de fois *Walad dâlin*⁶ et *Amin*⁷ en dernier lieu.
Ceci contrairement aux autres Guides religieux, mais en conformité avec la tradition de l'Envoyé de Dieu.
79. - Ceci était d'ailleurs, la Souinna⁸ du Meilleur des Messagers, *avant Khaybar*.
Puis, vient le *Wird*, après chaque prière obligatoire⁹, pour les Partisans de Dieu.

1 : Ce qui restait de la dot : Surtout chez les peulhs dont la dot est souvent constituée de bêtes domestiques.

2 : Satisfaire à leurs besoins : Les loger, les nourrir, les habiller et entretenir avec elles des rapports intimes. C'est très, très important !

3 : Tassab : Seydina Limamou LAYE (PSL) disait : " *Lou ngén saggan saggan, matal leen tassab bi* " (*Aussi négligents que vous soyez, faites complètement le tassab*). Seydina Issa Rouhoul LAYE (PSL) renchérit : " Faites le juste après la prière, avant de vous lever. Mais si vous êtes complètement pressés, faites le au moins jusqu'à la fin des cent Al hamdou li lâhi rabbil alamine "

4 : Basmala : De par le Nom de Dieu, Le Clément, Le Très Miséricordieux.

5 : Hamdala : Louanges à Dieu, Seigneur des mondes.

6 : Walad dâlin : Ne me mets pas, Ô mon Dieu, parmi les égarés (cf: As Saboûni).

7 : Amin : Ô mon Dieu, exhausse nos prières.

Considère bien, cher adepte layéne, ce que tu dis après chaque prière, ce sont des invocations d'une importance extraordinaire. Seydina Limamou LAYE (PSL) nous l'a ramené de très loin. Il disait : " Kou démoul fa ma dêm, do endi li ma amé ".

Attache - toi à ce trésor et applique ce qu'il disait encore : " Geum lènô LAYE, Kou geummoul do dêm ".

8 : La Souinna du meilleur des Messagers : Une information de taille, rapportée par Baye Abdoulaye SYLLA (RTA) qui nous donne encore beaucoup plus de courage.

9 : Après chaque prière obligatoire : C'est pour faciliter aux adeptes les choses, qu'on leur recommande de le faire deux fois par jour, mais à l'origine c'était cinq fois par jour. Si tu peux le faire, tu verras, l'extraordinaire se produire, comme nous l'a confirmé un zèle pratiquant du Wird. Nous comptons Inch Allah, publier, prochainement, une brochure intitulée :

" Du sens et des bienfaits du Wird et du Tassab Layéne "

Ne te laisse point distraire ou égarer par les *propos biscornus et insensés* de certains prétentieux, dont les *paroles et faits hérétiques* sont confirmés. Rien ne vaut, en toute vérité, ce que le Saint Maître Seydina Limamou LAYE (PSL) nous a apporté. Il a dit lui même : " *Qui n'est pas allé là où j'étais parti, ne peut point apporter ce que j'ai ramené de Dieu le Tout Puissant* ".

فَاتِحَةً مَكَّةَ لَا	مِنْ بَعْدِ اسْتِثْنَاءِ تَسَا	٨٠
كَدَا أَسْتَغْفِرُ اللَّهَ	بِمَائِيَّةٍ تِسْعَةِ	
قِيُومٍ رَبِّ لَمْ يَزَلْ	بِقَوْلِهِ وَلَا حَيُّ الْـ	٨١
التَّجَانِ عِنْدَ أَهْلِ اللَّهِ	وَذَا خِلَافٍ أَحْمَدَ	
يَدْرِينِ صِيغَةً بَدَلُ	ثُمَّ صَلَاةُ الْفَاتِحِ	٨٢
خُتِمَ وَرَدُ أَهْلِ اللَّهِ	بِلَا إِلَهٍ إِلَّا اللَّهُ	
لِلطَّائِعِينَ عُدْلًا	بَعْدَ الْفُرُوضِ كُلِّهَا	٨٣
نَقَصَ أَتَى لِأَهْلِ اللَّهِ	وَزَيْفَةً فِي شَرْعِهِ	
وَأَهْلِ التَّجَانِ جَلِ	فَذَا فِرَاقُ أَهْلِ اللَّهِ	٨٤
نُقْطَتَيْنِ جَاءَ مِنَ اللَّهِ	وَبِالْقُرْآنِ نَقَصًا	
وَقَالَ هُوَ نَزَلَ	تَنْزِلُ الْمَلَائِكَةِ	٨٥
بَقِيَ الْإِمَامُ عَبْدُ اللَّهِ	سَلَّ كُلَّمَا فَهَمَكَ فِيهِ	

80. - Après nous être réfugiés auprès de Dieu, contre satan, une *Fatiha*¹ complète, lue cent fois, de même que : "je demande pardon à Dieu",

81. - avec la formule : "*Walâ Hayyoul Khayyoun*"².

Ceci à la différence de *Ahmadou Tidjan* (RTA), chez les Partisans de Dieu.

82. - Puis vient la *Salâtoul Fâtihi*³, sans possibilité de la remplacer⁴ avec une autre formule. Par *Lâ illâha Illal Lâh*⁵, on clôt le Wird des Partisans de Dieu.

83. - Ceci après toute prière obligatoire, pour ceux qui suivent la voie en toute justesse. La suppression de la *Wazifa*⁶ a été faite dans sa voie, pour les Partisans de Dieu.

84. - Cela est une différence entre les Partisans de Dieu et ceux de *Ahmadou Tidjan* en clair. Il lui est venu de la part de Dieu, (dans l'interprétation du Coran), la diminution⁷ de deux points diacritiques,

85. - les Anges descendent du ciel, il dit : "*les Anges étaient descendus*" (Nazala). Demande tout ce que tu veux comprendre encore à l'Imam, le Serviteur de Dieu.

1 : *Fatiha* : C'est la deuxième Sourate du Coran. Elle est aussi, d'après le Prophète Mouhammad (Bénédiction et Paix de Dieu sur Lui), la meilleure Sourate du Coran

2 : *Walâ Hayyoul Khayyoun* : Dans cette formule, qui en déroute plus d'un, il y'a une omission (Haf) à la fin : *Ilâ Houwa*. Dans d'autres versions rapportées de cette formule, on lit *Walâ Hayyoun Khayyounoun*. Dans tous les cas, il signifie : "*Il n'y a nul Vivant, en toute vérité, nul Absolu, que Dieu*". De plus amples développements seront Inch Allah apportés. Mais rapportons toute suite ce que nous a raconté le vieux Baye Ndiouga LAYE de Cambérène (Quel brave Layène ! Quel Moudjahid ! Formateur de centaines d'élèves dans son école coranique qui doit faire l'objet de l'attention de tous les Layènes, sur le plan financier) :

" J'ai un jour emmené l'un de mes collègues de travail, convaincu par la voie Layène, chez Mame Babacar LAYE (RTA) pour prendre le Wird. Au moment où il lui répétait la formule, (*Walâ Hayyoul Khayyoun*) mon collègue lui demanda : " Que signifie ce "lâ". ? Il lui répondit : C'est le "lâ" du Coran du verset de la sourate qui dit :

" C'est Lui (Dieu), qui nourrit toutes les créatures et n'est nourri par personne "

Houwal lazî yout'imou, wa lâ yout'amou "

Contemple cette profondeur de pensée, médite sur ce verset et tu m'en diras des nouvelles !

3 : *Salâtoul Fâtihi* : Elle figure dans tous les Wirds connus du Sénégal, sa valeur n'est plus à démontrer.

4 : *Remplacer* : Dans le Wird Layène, la prière sur le Prophète (Bénédiction et Paix de Dieu sur Lui) se fait selon le texte unique et connu de la *Salatoul Fâtihi*. Elle ne peut point être remplacée par une autre formule contrairement au Wird Tidjane.

5 : *Lâ illâha Illal Lâh* : C'est le meilleur des Zikrs a dit le Prophète (Bénédiction et Paix de Dieu sur Lui)

6 : *Wazifa* : Elle a été pratiquée pendant trois (3) ans, puis abandonnée sur l'ordre de Seydina Limamou LAYE (PSL).

7 : *Diminution* : La tradition rapporte à ce sujet, qu'un jour, deux personnes discutaient sur le point de savoir, si les Anges, descendent du ciel chaque nuit anniversaire de la Nuit de la "Destinée" (*Laylatoul Khadrî*), ou si les Anges étaient descendus simplement une première fois amener le Coran de la Table bien gardée (*Lawil Mahfouz*) au ciel désigné *Baytoul Izza*. Seydina Limamou (PSL) leur dit : "Les Anges étaient descendus" : *Nazala* .

Tanazzalou signifie : (Descendent) ce qui a une valeur répétitive. Entre *Nazala* et *Tanazzalou*, il y'a une différence constituée par les deux points diacritiques du second.

Les différences de lecture sont courantes dans les différentes versions retenues par la tradition, elles sont minimales mais acceptées.

Cependant, dans la lecture du Coran et dans les prières obligatoires, on lit *Tanazzalou* conformément à la lecture de tous les Khalifs, de tous les Compagnons connus, de tous les guides, de tous les Imams et de tous les anciens connus. Cela est clair.

البَابُ السَّابِعُ : فِي مُعْجَزَاتِهِ عَلَيْهِ السَّلَامُ

- ٨٦ كَمْ سَائِلًا لِثَوْبِهِ
لَمْ يَقْدِرُوا مِنْ حَمَلِهِ
٨٧ إِذَا دَعَا لِمُسْتَمِعٍ
يُوقِفُهُ لِمَا يَشَاءُ
٨٨ وَثَرَبَةً إِذَا رَمَى
فِي كَفِّهِ إِنْ قَصَدَا
٨٩ وَدَفَعَ الْبَحْرَ دُونَهُ
فَصَارَ دَارُهُ فِيهِ
٩٠ وَعَذَبَ الْبَحْرَ بَعْدَهُ
إِلَى تَمَامِ شَهْرِهِ
لِلْحَمَلِ لَيْسَ يَحْمِلُ
وَذَاكَ مُعْجَزَاتُ اللَّهِ
رَجُلًا لَا تَنْفَصِلُ
فِي سَاعَةٍ بِقَدْرِ اللَّهِ
صَرْعَةً مَنْ لَمْ يَصِلْ
إِنْسٌ إِلَى رَجَالِ اللَّهِ
بِوَسْطِ الدَّارِ يَسْهَلُ
وَمُسَاعِدُ الْأَهْلِ لِلَّهِ
فِي يَوْمِ الْمَوْتِ حَاصِلًا
فَصَاعِدُ فِي أَهْلِ اللَّهِ

7ème Partie: A propos de ses miracles

86. - Combien de fois quelqu'un a-t-il demandé à porter son *habit* sans pouvoir le faire (par la suite).
Personne n'a jamais pu le porter, un miracle évident de Dieu.
87. - Dès qu'il appelait quelqu'un, il ne pouvait plus *bouger les pieds* après l'avoir entendu, Il faisait tout de suite maintenir debout qu'il voulait, par la Puissance de Dieu.
88. - Lorsqu' *il jetait du sable par sa paume*, toute personne atteinte tombait terrassée, surtout, chaque fois que quelqu'un en voulait aux hommes de Dieu.
89. - *Le refoulement au loin de la mer*² facilita l'élargissement de leurs concessions, sa maison et sa mosquée furent installées sur l'espace gagné au profit des Partisans de Dieu.
90. - *L'eau de mer devint potable* le jour de son décès³ et cela dura pendant un mois. Il gagna (par ses miracles) beaucoup plus en estime auprès des Partisans de Dieu.

1 : **Qui il voulait** : On connaît l'histoire de Ali Yâkh rapportée par Serigne Cheikh Makhtar LO (RTA) : " Nous avons un jour fait la prière du matin avec lui à Cambéréne, village où il s'exilait. Après la prière, il adressa les reproches à l'un des disciples du nom de Ali Yâkh qui avait commis un acte jugé-repréhensible. Ali Yâkh, offusqué par les reproches se facha et sortit ses bagages pour aller rejoindre ses parents qui ne croyaient pas en Limamou. Celui-ci déclara aux autres disciples : " Si Ali Yâkh bouge de l'endroit où il se trouve, sachez que je ne suis pas le vrai Limamou LAYE ". Ali Yâkh resta planté au même endroit, avec ses bagages sur la tête, de l'aube au lever du soleil, il ne bougea pas jusqu'à la prière de l'Après-midi, il resta là jusqu'au soir, jusque tard dans la nuit. Lorsque tout le monde fut couché, Seydina Limamou vint à lui et le fit se coucher. Le lendemain matin, Ali Yâkh alla lui exprimer son repentir et lui présenter ses excuses ". (Le Mahdi Page 79).

2 : **La Mer** : Serigne Cheikh Makhtar LO rapporte : " Un jour de marée haute, les vagues de la mer inondèrent sa maison, ceux parmi ses disciples qui eurent leurs chambres remplies d'eau se plaignirent auprès de lui. Il se rendit avec eux au bord de la mer alors que celle-ci était en marée basse. Il traça avec le pied sur le sable une ligne et déclara : " La mer ne franchira plus jamais cette ligne, elle était d'ailleurs entrée dans la maison pour laver les souillures. Mais s'il plaît à Dieu, elle n'y reviendra plus jamais. Il ajouta : " La mer fera ce que j'ai dit car elle ne veut point m'offenser, elle est une créature comme vous, vous ne connaissez pas, mais elle me connaît, elle connaît mon grade auprès de Dieu, elle ne méconnaîtra pas mes ordres". (Le Mahdi Page 78).

3 : **Décès** : Baye Abdoulaye SYLLA est témoin des faits qu'il rapporte. Serigne Cheikh Makhtar LO confirme :
La nuit qui précéda le Vendredi, jour du décès de Seydina Limamou (PSL), l'eau salée de la mer devint douce sur une partie s'étendant de l'endroit de la mer qui faisait face à la porte de la maison de Limamou (PSL) jusqu'à la hauteur de l'endroit où il fut enterré; et c'est seulement à l'intérieur de ces limites que l'eau de la mer était déssalée. Les gens s'y désaltérèrent, remplirent leurs canaris et des bouteilles, transportèrent l'eau puisée à volonté vers leur village. Ce fut un des miracles réalisés, de par la puissance de Dieu, et ce fut une preuve du grade élevé de Seydina Limamou. (Paix Sur Lui).
C'est d'ailleurs par ce miracle, que Serigne Cheikh Makhtar LO, termine son livre. Que Dieu le prenne dans sa Miséricorde Infinie.

الْبَابُ الثَّامِنُ : فِي خِصَالِهِ عَلَيْهِ السَّلَامُ

- ٩١ سَتَّارٌ غَفَّارٌ إِلَى قَوْمِهِ
صَدَاقٌ مَصْدُوقٌ كَذَا قَوْمُهُ
- ٩٢ أَمَّارٌ وَنَّاهٍ عَنِ الْمُنْكَرِ
كَثِيرُ الصَّلَاةِ فِي ظُلَمِ الدُّجَى
- ٩٣ جَزِيلُ الْعَطَاءِ لِأَعْدَائِهِ
بَدِيلُ السَّلَامِ لِرَحِمِهِ يَعْبُلُ
- ٩٤ خَلِيعُ الْبُيُوتِ فِي أَزْوَاجِهِ
شَهِدَتْ مِرَارًا بِهِ يَصْنَعُ
- ٩٥ وَسِيعُ مَنِيخٍ إِلَى رَبِّهِ
فِي غَيْثٍ يُصَلِّي بِأَصْحَابِهِ
- ٩٦ وَنَحْوُ الْقُطَاعِ يَوْضِلُ أَتَى
وَعَنِ الْأَوْثَانِ بِهِ عَازِلًا
- ٩٧ خَلِيعُ الْبُيُوتِ لِأَصْحَابِهِ
مُطْعِمٌ لِحَاجِعٍ وَعَافٍ لَهُ
- بَسِيحٌ الْيَدَيْنِ إِلَى أَهْلِ اللَّهِ
وَقَدْ نَالَ فَضْلًا لِرَبِّ الْعُلَا
- كَرِيمُ الْوَفَاءِ عَلَى عَهْدِ اللَّهِ
جَزِيلُ الدُّمُوعِ بِفِكْرِ الْعُلَا
- عَلَيْهِ شُجَاعٌ لِمَنْ قَدْ خَزَلَ
حَلِيمُ الْوَلَاءِ عَلَى أَهْلِ اللَّهِ
- لِيُعْطَى إِلَى مَنْ بِهِ يُسْأَلُ
إِلَى بَيْتِ أُخْتَى إِلَى أَهْلِ اللَّهِ
- شَدِيدُ الْيَقِينِ لِرَبِّ الْجَلَالِ
إِلَى مَسْجِدِهِ مَعَ أَهْلِ اللَّهِ
- وَعَاسَى الْحَظِيرِ بِهِ بَازِلًا
بِالدِّينِ الْحَنِيفِ دَعَا أَهْلَ اللَّهِ
- لِمَنْ قَدْ أَبَى مِنْ حُضُورِ الصَّلَا
طَوِيلُ السُّكُوتِ بَيْنَ أَهْلِ اللَّهِ

8ème Partie:

A propos de ses nobles caractères

91. - *Il couvrait l'honneur de tous*, pardonnait à tout le monde, ses mains débordaient de *générosité*, pour les Partisans de Dieu.
Accordant crédit à tous, il était approuvé par son peuple, il gagna ainsi beaucoup de grâces auprès de son Seigneur, Le Très Haut.
92. - **Ordonnant le bien, interdisant le mal**, il remplissait ses engagements en toute générosité.
Homme aux *nombreuses prières dans l'obscurité de la nuit*, il versait beaucoup de larmes en pensant au Seigneur, Le Très Haut.
93. - *Distribuant beaucoup de nourriture* à l'affamé, pardonneur envers lui, il *gardait parfois longuement le silence* parmi les Partisans de Dieu.
Accordant avec beaucoup de largesse des *cadeaux à ses ennemis*, il était plein de discernement, mais plein de courage envers les transgresseurs.
94. - *Prodiguant le salut à tous*, raffermissant les liens de parenté, il était indulgent comme dirigeant auprès des Partisans de Dieu.
Il *enlevait souvent les cases de ses épouses* pour les donner à celui qui en demandait,
95. - je l'ai vu le faire plusieurs fois de la case de ma soeur au profit des Partisans de Dieu.
Entièrement *assujetti (à Dieu)*, son Maître, il était d'une assurance solide envers son Seigneur Majestueux.
96. - *Sous la pluie, il allait prier* avec ses compagnons dans ses deux mosquées, avec les Partisans de Dieu.
Il *se joignait à quiconque se séparait de lui* et il était généreux envers l'abandonné.
97. - *Il s'éloignait de tout contact avec les idôles et appelait les Partisans de Dieu vers une religion orthodoxe.*
Il enlevait les cases de ses compagnons *qui refusaient d'être présents à la prière de la mosquée.*

Cela se passe de commentaires.
Que Dieu nous fasse bénéficier de son illustre exemple !

البَابُ التَّاسِعُ : فِي وَفَاتِهِ عَلَيْهِ السَّلَامُ

- ٩٨ فِي عَامِ زُتُوفِيَا
بَعْدَ كَسِي شَهْرِ الشَّوَالِ
فِي يَوْمِ أَرْبَعَةِ عَشَرَ
وَبَعَاءَ شَيْ فِي شَهْرِ اللَّهِ
فِي لَيْلَةِ الْجُمُعَةِ جَا
قَائِدُهُ إِلَى الْمَوْلَى
فَمَكَثَ مِنْ بَعْدِهِ
بِاخْتِلَافِ أَهْلِ اللَّهِ
٩٩ فَعُدَّ ذَاكَ أَخْبَرًا
يَدْفِنُهُ فِي جَمِّ اللَّهِ
فَقَامَ مَالِكُ ابْنُهُ
بِاخْتِلَافِ بَقْتُلِ مَنْ
فَعُدَّ ذَاكَ نَهْضًا
١٠٠ إِنَّ سَيِّدِي تُوفِّيَ
وَكَانَ عَيْسَى فِي السَّفَرِ
وَقَامَ عِنْدَهُمْ مَجُونُ
فِي لَيْلَةِ الْإِثْنَيْنِ جَا
وَأَمَّ قَوْمَهُ تَفْسِيرُ
فِي الْعِشَاءِ قَدْ صَلَّى
١٠١ فَارْتَفَعَ النَّاسُ عَلَى
مُؤَافَقَا فِي شَهْرِهِ
فِي ضَحْوَةِ وَالْمُتَشَوِّونَ
وَالنَّارُ لَمْ تُوقَدْ لَهُ
فِي ذَلِكَ الْمُدَّةِ إِلَّا
١٠٢ وَكَانَ النَّاسُ كَالضُّلَّالِ
صَلَّى عَلَيْهِ رُوحُ اللَّهِ
بَعْدَ كَسِي شَهْرِ الشَّوَالِ
وَبَعَاءَ شَيْ فِي شَهْرِ اللَّهِ
قَائِدُهُ إِلَى الْمَوْلَى
بِاخْتِلَافِ أَهْلِ اللَّهِ
يَدْفِنُهُ فِي جَمِّ اللَّهِ
بِاخْتِلَافِ بَقْتُلِ مَنْ
فَعُدَّ ذَاكَ نَهْضًا
١٠٣ إِنَّ سَيِّدِي تُوفِّيَ
وَكَانَ عَيْسَى فِي السَّفَرِ
وَقَامَ عِنْدَهُمْ مَجُونُ
فِي لَيْلَةِ الْإِثْنَيْنِ جَا
وَأَمَّ قَوْمَهُ تَفْسِيرُ
فِي الْعِشَاءِ قَدْ صَلَّى
١٠٤ فَارْتَفَعَ النَّاسُ عَلَى
مُؤَافَقَا فِي شَهْرِهِ
فِي ضَحْوَةِ وَالْمُتَشَوِّونَ
وَالنَّارُ لَمْ تُوقَدْ لَهُ
فِي ذَلِكَ الْمُدَّةِ إِلَّا
١٠٥ وَكَانَ النَّاسُ كَالضُّلَّالِ
صَلَّى عَلَيْهِ رُوحُ اللَّهِ
بَعْدَ كَسِي شَهْرِ الشَّوَالِ
وَبَعَاءَ شَيْ فِي شَهْرِ اللَّهِ
قَائِدُهُ إِلَى الْمَوْلَى
بِاخْتِلَافِ أَهْلِ اللَّهِ
يَدْفِنُهُ فِي جَمِّ اللَّهِ
بِاخْتِلَافِ بَقْتُلِ مَنْ
فَعُدَّ ذَاكَ نَهْضًا
١٠٦ إِنَّ سَيِّدِي تُوفِّيَ
وَكَانَ عَيْسَى فِي السَّفَرِ
وَقَامَ عِنْدَهُمْ مَجُونُ
فِي لَيْلَةِ الْإِثْنَيْنِ جَا
وَأَمَّ قَوْمَهُ تَفْسِيرُ
فِي الْعِشَاءِ قَدْ صَلَّى
١٠٧ فَارْتَفَعَ النَّاسُ عَلَى
مُؤَافَقَا فِي شَهْرِهِ
فِي ضَحْوَةِ وَالْمُتَشَوِّونَ
وَالنَّارُ لَمْ تُوقَدْ لَهُ
فِي ذَلِكَ الْمُدَّةِ إِلَّا
١٠٨ وَكَانَ النَّاسُ كَالضُّلَّالِ
صَلَّى عَلَيْهِ رُوحُ اللَّهِ

9ème Partie : A propos de son décès

98. - En l'an **Zin (7)**, après **Kassin (320)**, au mois de **Chawwal**, eut lieu son décès, le **quatorzième¹** jour de ce mois, après **Chin (1000)** à l'aube du Seigneur (**1327** hégire.).
99. - C'est dans la **nuît du Vendredi** que vint à lui son guide vers Son Maître, il resta sans être enterré, après son décès, pour cause de divergence au sein des Partisans de Dieu.
100. - C'est pourquoi on retarda son enterrement à **Diamalaye**, son fils **Malick²** se leva avec son sabre au dessus de tous les hommes,
101. - jurant, de tuer quiconque appellerait les Partisans de Dieu à l'enterrement. C'est à ce moment là, que surgit le **père du véridique³** disant :
- 102.- "Notre Maître (Limamon) est mort, enterrez-le, Ô Partisans de Dieu". Issa était alors en voyage, informé par un **homme⁴** qu'on lui avait envoyé.
103. - **Mundione** se leva parmi eux, demandant qu'on attende Rouhoul Lâhi, et c'est dans la **nuît du Lundi** qu'arriva le Seigneur et Khalif du Messager (Issa).
104. - Tafsir dirigeait les prières de son peuple, lui qu'on surnommait **Abdoul Lâhi**. Il dirigea les prières de **Guôvé** et du **Matin** parmi les présents.
105. - Les gens se levèrent tous pour prêter serment à Rouhoul Lâhi, se jour tombant le **17 de ce mois**, sans conteste.
106. A l'aurore, ils avaient chanté les Louanges de Dieu par des **Zikroul Lâhi**, les feux des cuisines ne furent allumés ni à Cambéréne ni à Yoff, ni ailleurs, durant tous les jours jusqu'à l'arrivée de Issa Rouhoul Lâhi
- 107.- Les gens étaient comme perdus dans le pays, en toute Vérité. Rouhoul Lâhi fit la prière mortuaire sur lui et on l'enterra à Diamalaye.

1 : **Quatorzième** : La nuit du quatorze Chawwal 1327 hégire à l'aube correspondrait exactement à notre point de vue, à la nuit du 04 au Vendredi 05 Novembre 1909.

2 : **Son Fils Malick** : Il a été rappelé à Dieu très tôt, mais quelques uns de ces petits - fils témoignent de ce fait.

3 : **Le Père du Véridique** : Il s'agit de Tafsir Abdoulaye DIALLO. C'est lui le père de Babacar DIALLO, désigné par le terme véridique.

4 : **Homme** : Il s'agit de Massaer, venu de Yoff, annoncer la nouvelle à Seydina Issa Rouhoul LAYE (PSL). Quand il arriva, il lui dit : " Je suis chargé de te faire savoir que ton père est très malade, si tu veux le voir, rentre vite" Seydina Issa lui répondit : " Tu n'es pas un fidèle messager car tu ne dis pas ce que tu devrais dire". Massaer se résigna alors à dire la vérité : "Oui, ton père est mort".

Seydina Issa savait bien avant l'arrivée du messager, ce qui était survenu, car la veille, il vit l'image du soleil s'enfoncer dans sa tête. Il s'était alors levé de bon matin, fit ses ablutions, recouvrit sa tête d'un turban et alla à la mosquée. Serigne Mamour DIAKHATE, qui d'habitude dirigeait la prière, raconte que ce matin là, Seydina Issa l'avait devancé dans la mosquée, et se tenant à la place de l'Imam, il dirigea la prière qu'il faisait ensemble. Après cette prière, Seydina Issa s'était évanoui. Serigne Mamour le laissa là dans la mosquée. C'est, un moment plus tard qu'arriva l'émissaire Massaer venu lui annoncer la mort de son père. Lorsqu'il reprit ses esprits il dialogua avec Massaer, et après l'échange de propos déjà mentionné ci-dessus, il ajouta : " Vas, je viendrais, mais prenez garde , qu'on enterre pas mon père avant mon arrivée.

البَابُ العَاشِرُ : فِي مَنَاقِبِ أَبِي الْمُصَنَّفِ أَبِي بَكْرٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ

- | | | |
|--------------------------------|-----|-----------------------------------|
| خَيْرَ الْبَرِيَّةِ رَأَى | ۱۰۸ | فَوْقَ السَّمَاوَاتِ الْعُلَا |
| كَمَا رَأَى تَحْتَ الثَّرَى | | فِي وَقْتِهِ بِأَمْرِ اللَّهِ |
| فِي يَقْظَةٍ بِإِلَاحْضَا | ۱۰۹ | بِدَاتِهِ مَكْمَلًا |
| وَفِي الْأَحْلَامِ قَدْ رَأَى | | فِي صَغَرِهِ رَسُولَ اللَّهِ |
| وَنَالَ مِنْهُ شَرْفًا | ۱۱۰ | وَعِلِمَ الدِّينِ وَالْعُدُولُ |
| وَفَاقَ حِيلَهُ طُرًّا | | كَالشَّمْسِ بَيْنَ أَهْلِ اللَّهِ |
| مِنْ بَعْدِ رُؤْيَا أُخْرَى | ۱۱۱ | فِي حُكْمِهِ لَمْ يَشْتَكِلْ |
| فِي سَنَةِ كَسٍ تُوفِّيَ | | تَبَتْ بِهَا أَلْفُ لِلَّهِ |
| فِي رَجَبٍ آخِرِهِ | ۱۱۲ | يَوْمَ الْجُمُعَةِ رَحَلَا |
| مِنْ قَوْمِهِ إِلَى الْمَوْلَى | | شَهِيدًا بِذِكْرِ اللَّهِ |
| فِي قَبْرِهِ قَدْ فُقِدَا | ۱۱۳ | مِنْ بَعْدِ سَبْعَةِ لَيَالٍ |
| مُظَاهِرًا مِنْ بَعْدِهِ | | بِأَنَّهُ صَدِيقُ اللَّهِ |
| وَقَامَ سَيِّدُ أَهْلِ اللَّهِ | ۱۱۴ | فِي يَوْمِ الْمَوْتِ قَائِلًا |
| قَدْ فَازَ الْأَمْوَاتُ بِهِ | | عَلَى جَمِيعِ خَلْقِ اللَّهِ |
| إِلَى مَجِيئِ يَوْمِهِ | | فِي الْعَامِ الثَّانِي عُدْلًا |

10 éme Partie :

A propos des vertus de Abou Bakr¹, le père de l'auteur

108. - Il vit la meilleure des créatures au dessus des Cieux élevés,
comme il la vit au fin fond de la terre, en son temps, par l'Ordre de Dieu,
109. - à l'état de veille, sans aucun voile, dans son essence complète.
Mais déjà en rêve, il avait vu l'Envoyé de Dieu, dans son enfance.
110. - Il reçut de lui une haute distinction, la science religieuse et la rectitude,
il s'éleva au-dessus de toute sa génération, comme un soleil parmi les Partisans de Dieu.
111. - Après, il le vit une autre fois, durant un jugement et il n'eut plus aucun doute.
Il décéda en l'an *Kassin (320)* après *Alf (1000)*,
112. - *au mois de Rajab, le dernier Vendredi*, il partit vers son Seigneur ;
quittant ainsi son peuple, nous l'accompagnâmes avec des Zikrs vers son Maître.
113. - Après sept (7) nuits passées dans sa tombe, il disparut²,
montrant ainsi par la suite, qu'il était le véridique de Dieu.
114. - Le Seigneur des Partisans de Dieu se leva, le jour de son décès, en disant : "*Les morts l'emportent (aujourd'hui) sur toutes les autres créatures de Dieu, grâce à lui*".
Et cela dura jusqu'au jour anniversaire (de son décès), la deuxième année, en toute vérité.
-

1 : Abou BAKR : On l'appelle communément Thierno Mbaye SYLLA, il est le père l'auteur de ce poème, Baye Abdoulaye SYLLA (RTA). L'essentiel des renseignements à son sujet nous sont fournis par ce dernier.

Nous savons aussi, quand il était jeune, il étudiait dans un village appelé Koundji All auprès de Ahnradou KANE, c'est ce dernier d'ailleurs qui lui a donné le Wird Tidjane.

Il fut Cadi (Juge) et Imam Ratib de Dakar pendant vingt deux (22) ans au lieu de quatorze (14) ans. C'est quand il répondit à l'Appel de Seydina Limamou LAYE (PSL), qu'il fut destitué de toutes ses fonctions car il avait déjà eu des informations de Son Seigneur sur le Futur Mahdi.

C'est lui qui a accordé à Seydina Limamou LAYE (PSL) la main de sa fille Mame Toute SYLLA (Aminata SYLLA) de son retour de Gorée. Cette dernière est la mère de Mame Babacar LAYE (RTA). Seydina Limamou LAYE a eu plusieurs reprises, comme l'atteste l'auteur du poème, à enlever sa case, pour la donner à des nécessiteux.

Thierno Mbaye SYLLA décéda un Vendredi, on envoya le nommé Ngagne Sarr Demba annoncer la nouvelle à Seydina Limamou (PSL) qui était déjà au courant. Il se leva aussitôt et dit : " S'il plaît à Dieu je le ressusciterais, Bâye Dâgou n'ose pas quitter ce monde sans en discuter avec moi".

Seydina Limamou (PSL) se rendit chez lui, l'appela trois fois et il se releva. Ils conversèrent ensemble.

2 : Il Disparut : Sept (7) jours après son décès, Baye Abdoulaye SYLLA se rendit sur sa tombe pour lui faire des prières. Mais il trouva que le tombeau s'était affaissé. Il plongea sa main dedans mais n'y trouva rien. C'est cela qu'il relate ici : "

الْبَابُ الْحَادِي عَشَرَ : فِي مَسَاقِبِ أَبِي هُرَيْرَةَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ

- ١١٥ تَفْسِيرُ دِكْي كَجَوْلِي
وَكُنَّا جُلُوسًا عِنْدَ مَسْجِدٍ
- ١١٦ وَمَرَّ عَلَيْنَا الَّذِي وَكَلَا
وَيَحْكِي لَنَا عَلَى أَنَّهُ
- ١١٧ وَكَانَ الْحَدِيثُ فِي وَقْتِ الْعَصْرِ
وَدُنْيَا بَيْنَ فِي أَوْقَاتِهِ
- ١١٨ فِي كَفِّهِ شَرْقًا وَغَرْبًا كَذَا
وَعَلَى الْعَذَابِ فِي قُبُورِهِمْ
- ١١٩ كَمَا فِي قُبُورِ مِنَ الْأَوَّلِيَاءِ
وَشَخْصٌ لِمَا بِهِ يَخْتِمُ
- ١٢٠ شَهِدْتُ مَرَارًا لَهُ يَذْكُرُ
وَمَا بَيْنَ الْبَحْرَيْنِ قَدْ سَاءَ
- ١٢١ وَلَوْ لَمْ أَكُنْ بِحَمَلِي ذَا
مُخَاطٍ بِالْأُكْفَانِ قُرْبَ الْأَجَلِ
- تَسَبُّبًا وَمَسْكَتَنَا جَلِ
لِسَيِّدِ الْإِنَامِ مَعَ أَهْلِ اللَّهِ
يَتَبَضُّ الشُّوسُ بِإِذْنِ الْجَلِيلِ
دَعَا رَجُلَيْنِ إِلَى أَمْرِ اللَّهِ
مِنْ بَنِي الْمَغْرِبِ رَسُولُ نَزَلَ
كَمِثْلِ الدَّيْنَارِ عَلَى أَهْلِ اللَّهِ
يَمِينًا وَأَهْلَ الشَّامِ
بِخَبَرٍ أَتَاهُ إِلَى أَهْلِ اللَّهِ
لِكُلِّ حَاضِرٍ حَدِيثًا جَلَا
مَوَاقِبًا وَتَكْسًا عَلَى أَمْرِ اللَّهِ
عَلَى الْفَضْلِ مِنْ رَبِّهِ نَائِلًا
الْأَمَانَةَ صُفُوفًا مَعَ أَهْلِ اللَّهِ
لَكَانَ التَّفْسِيرُ بِهِ حَامِلًا
خَبِيرُ الْمَكَانِ إِلَى أَهْلِ اللَّهِ

11 éme Partie : A propos des vertus du père de Mouhammad¹

115. - *Tafsir Ndické WADE* est originaire de *Gandiol* et y habitait.
Nous étions un jour assis dans une mosquée de notre Seigneur (Limamou) avec les Partisans de Dieu.
116. - L'Ange délégué à la prise des âmes par Dieu le Majestueux, passa près de nous, il nous dit qu'il était en route pour conduire vers Dieu deux hommes.
117. - Le fait se réalisa dans l'après midi (*après la prière de l'Asr*), l'informateur arriva *après le crépuscule* (pour annoncer la mort des deux hommes).
Il voyait tout en ce monde, clairement, comme une pièce de monnaie,
118. - posée sur sa paume, *de l'Est vers l'Ouest, du Nord au Sud*
Il donnait des nouvelles des suppliciés dans leurs tombes aux Partisans de Dieu,
119. - mais aussi des nouvelles des Saints dans leurs tombes, clairement à tous ceux qui étaient présents.
Il informait de la fin de toute personne, qu'elle soit heureuse ou malheureuse, par décision de Dieu.
120. J'ai été témoin plusieurs fois, des bienfaits que son Seigneur lui avait accordés et qu'il rappelait.
(A sa mort) les Anges remplirent l'espace compris entre les deux mers, en rangs à côté des Partisans de Dieu.
121. - Il (Seydina Limamou)² dit : "*Si je n'avais pas été investi de cette mission, Tafsir l'aurait été à ma place*".
Il s'enveloppa de son linceul à l'approche de sa fin³, mais il était informé de sa place auprès des Partisans de Dieu.

1 : Le Père de Mouhammad : Le Mouhammad dont il s'agit ici est l'Imam Mamadou WADE, père de l'actuel Imam Ratib de la Grande Mosquée de Carnbéréne Libasse WADE, grand-frère de l'Erudit Baye Seydi WADE. Ce dernier nous a fourni des renseignements sur son grand-père sur lesquels nous reviendrons plus amplement Inch Allah.

2 : Seydina Limamou (PSI) : Sa déclaration : "*Si je n'avais pas été investi de cette mission, Tafsir l'aurait été à ma place*" se passe de tout commentaire.

3 : Sa fin : C'est lui qui porta le fardeau de la peste qui ravageait à l'époque le pays. C'est avec sa mort que la peste prit fin.
Son tombeau, ainsi que celui de Momar Bineta, se trouvent à Yoff entourés actuellement de plusieurs maisons près de l'école.

الْبَابُ الثَّانِي تَشْرَعُ فِي مَنَاقِبِ أَصْحَابِهِ جَمِيعاً

- ١٢٢ وَمِنْ الْمَنَاقِبِ مَجِيئُ الْأَمَلَاكِ
وَمَنْ بَوَاحِدٍ جَاءُوا طَيْبَةً
١٢٣ عَلَى أَصْحَابِ سَيِّدِنَا الْإِمَامِ
وَمَنْ فِي مَشْرِقٍ وَغَرْبٍ أَتَوْا
١٢٤ وَفِي كُلِّ سَاعَةٍ يَرَى وَيَشْمُ
وَفِي قُبُورِهِمْ حَيَا مَيِّتًا
١٢٥ وَكَوْنُهُمْ عَلَى الْجَمِيعِ عَلَمًا
سَلُّ كُلِّ مَنْ لَأَقَاكَ يَازَا الْفَحْصُ
١٢٦ وَأَوْغِلْ بِرَفْقٍ أَخِي فِي عِلْمِنَا
يَا ذُلَّ قَوْمٍ عَلَى تَجَلِّسِي
١٢٧ فِي هَذَا يُجِيرُ كُلَّ عَالِمٍ
لَا تَنْظُرْ بِقَلْبٍ حُجَّتِنَا
١٢٨ فَطُوبَى لِمَنْ بَكَّتْ سَابِي حَصَلُ
وَعَالِمًا بِهِ عَلَيْهِ لَازِمًا
١٢٩ نَظْمَتُهُ فِي رَجَزٍ وَبَسِيطٍ
ثُمَّ صَلَاةٌ وَسَلَامٌ تَشْرَأُ
١٣٠ وَجِئْتُ بِالْبَيَاءِ عَلَى الْخِشَامِ
خَتَمَتُهُ فِي يَوْمِ سَبْعَةِ عَشَرَ
- بَطِينِهِمْ مِنْ جَنَاتِ الْإِلَهِ
وَمَنْ كَانَ اثْنَيْنِ فِيهِمْ وَصَلَ
بِهَذِهِ خَصَّهُمُ الْإِلَهِ
وَمَنْ بِالْيَمِينِ وَعَلَى الشِّمَالِ
مَخْدُومٌ لِبَعْضِ أَهْلِ اللَّهِ
وَفِي قُبُورِهِمْ عَدَمُ السُّؤَالِ
أُمِّيًّا قَارِئًا سَوَاءً عَلَى اللَّهِ
فِي كَلِمَاتٍ مِنَ الْعِبَادَةِ شَغَلُ
إِنْ كُنْتُ فِي كَذِبٍ دَعِ أَهْلَ اللَّهِ
لِنَظْمِنَا فِيهِمْ لِسَانُ أَتَكَرَّا
مَا إِلَيْهِ مُحَافِظٌ يَعْلَمُ اللَّهُ
وَسَوَادُ لَوْنِي وَقَلْبُ الْمَالِ
مُصَدِّقًا بِمَا فِيهِ لِأَهْلِ اللَّهِ
مُعَلِّمًا لِلطَّالِبِ وَالسَّائِلِ
بِاسْمِهِ مَوْلَانَا يُقَالُ عَلَيَّ
عَلَى الرَّسُولِ خَيْرُ خَلْقِ اللَّهِ
لِكُلِّ نَاطِلٍ إِلَى كِتَابِي
فِي رَجَبٍ عَامِ طَكْسِشٍ صَلَاةً